

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
sur la Côte-Nord :
mise à jour 2004

Février 2005

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional sur la Côte-Nord* édité en juillet 1999.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

Coordination à la Direction des bureaux régionaux

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Françoise Richard

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Francine Bérubé

Guyline Grenier

Nancy Girouard

Francine Maltais

Christine Morin

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2005

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43790-X

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	11
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE	
1.1 Évolution de la population	13
1.2 Population immigrée	14
1.3 Structure des familles	15
1.4 Population de personnes handicapées	15
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI	
2.1 Croissance économique	18
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	
3.1 Indicateurs du marché du travail	21
3.2 Régime de travail	22
3.3 Répartition professionnelle	22
3.4 Travail autonome	23
3.5 Prestataires de programmes de soutien au revenu	24
CHAPITRE IV – SCOLARITÉ	
4.1 Évolution de la scolarité	25
4.2 Scolarité et situation à l'emploi	26

CHAPITRE V – REVENU

5.1	Revenu moyen d'emploi.....	27
5.2	Revenu moyen total.....	27

CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1	Santé physique.....	29
6.2	Habitudes de vie.....	30
6.3	Fécondité.....	31
6.4	Santé mentale et suicide.....	32
6.5	Condition des logements.....	33
6.6	Violence.....	34

CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....37

CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CSF À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL.....39

Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs	40
---	----

Cible d'intervention 2 : Pour favoriser la participation sociale et l'intégration socioprofessionnelle des femmes, s'assurer que les programmes et les services soient accessibles sur l'ensemble du territoire et qu'ils soient mieux adaptés aux réalités et aux besoins spécifiques des femmes.....	41
--	----

Cible d'intervention 3 : Compte tenu de la structure économique et de l'érosion de la main-d'œuvre dans les entreprises des secteurs primaire et manufacturier de la région :	
- susciter les conditions nécessaires à une diversification des choix d'orientation professionnelle et scolaire des femmes et des filles, et ce, dès le primaire;	
- favoriser une plus grande accessibilité de l'ensemble des femmes de la région aux emplois non traditionnels;	
- à l'occasion d'une réorientation professionnelle, assurer aux femmes une formation qualifiante leur permettant de participer au développement de la région par l'accès aux emplois disponibles ou en expansion ou par la création de leur entreprise.....	43
Cible d'intervention 4 : Fournir aux femmes, et particulièrement aux jeunes filles, les moyens d'améliorer et de maintenir leur santé sexuelle, reproductive et mentale. À cet effet, s'assurer que l'information, les services et les programmes soient adaptés et accessibles sur l'ensemble du territoire.....	49
Cible d'intervention 5 : Diminuer le taux de mortalité par cancer du sein et améliorer la qualité de vie des femmes qui en sont atteintes.....	54
Cible d'intervention 6 : Prendre tous les moyens nécessaires pour mettre fin à la violence faite aux femmes.....	57
CONCLUSION.....	61
ANNEXE I.....	65
BIBLIOGRAPHIE	89

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001
- Tableau A – Estimation du nombre de personnes selon la présence d'une incapacité, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2003
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Côte-Nord, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001

Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001

Tableau B – Taux de victimisation des femmes victimes de violence conjugale selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 2001 - Côte-Nord

Tableau C – Femmes victimes d'agression par catégorie d'âge, qui font appel aux services du CALACS, région Côte-Nord

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ACT	Accès aux carrières technologiques
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CRD	Conseil régional de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CSUSOCN	Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord
FIEF	Fonds d'investissement pour l'entrepreneursip au féminin
GRT	Groupe de ressources techniques
IMNT	Intégration aux métiers non traditionnels
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec

MESSF	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MRC	Municipalité régionale de comté
OMH	Office municipal d'habitation
REIQCS	Réseau d'échange et d'information québécois sur le cancer du sein
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
URLS	Unité régionale des loisirs et des sports

INTRODUCTION

Il y a quelques années, en fait en juillet 1999, le Conseil du statut de la femme publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement local et régional de la Côte-Nord. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirée au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. De plus, la mise à jour continuelle des données sur la main-d'œuvre de la Côte-Nord réalisée par Emploi-Québec permet de présenter un portrait à jour de la question.

Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'Enquête Santé Québec 1997-1998 et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication.

Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

Du point de vue démographique, la région se distingue par sa forte décroissance, la deuxième plus importante baisse de population au Québec de 1991 à 2001 (- 5,3 %), ce qui se traduit par un recul significatif des familles avec enfants, avec les conséquences qui s'ensuivent. Depuis 1981, la Côte-Nord a perdu 20 % de sa population. Le faible taux d'immigration est remarquable et questionnable (0,8 % c. 9,8 % pour le Québec). C'est pour ces raisons que la région imagine de nouveaux moyens de rétention et d'attraction de la population, jeune et moins jeune, en mettant en valeur les richesses du milieu et la qualité de vie en région nordique.

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2001, la population de la Côte-Nord, constituée de 48 240 femmes et de 49 515 hommes, ne représentait que 1,4 % de la population totale du Québec, se classant au 15^e rang parmi les 17 régions du Québec.

La population régionale se concentrait à 71 % dans deux des six MRC ou territoire : Sept-Rivières (36,6 %) et Manicouagan (34,4 %).

De 1991 à 2001, tandis qu'on observait une augmentation démographique de 5 % au Québec, la région a vu sa population diminuer de 5,3 %. Notons qu'il s'agit de la deuxième plus importante baisse de population au Québec. En effet, après avoir connu un léger accroissement de population entre 1991 et 1996 (0,1 %), la Côte-Nord a subi une décroissance démographique de 5,4 % entre 1996 et 2001.

La Côte-Nord est une région où la population est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec : on y compte de plus fortes proportions d'enfants de 0 à 14 ans (19,3 %) et de jeunes de 15 à 19 ans (7,2 %) qu'au Québec (respectivement 17,8 % et 6,4 %) et, à l'inverse, une part de personnes de 65 ans et plus nettement inférieure (9,8 % c. 13,3 %).

Notons cependant que, de 1991 à 2001, la proportion des 0 à 14 ans a diminué plus rapidement dans la région qu'au Québec (- 3,6 points de pourcentage c. - 2,2 points), tandis que le pourcentage des 65 ans et plus connaissait une plus forte croissance (3,7 points c. 2,1 points).

Par ailleurs, on remarque dans la région des parts moindres que dans l'ensemble du Québec de personnes de 20 à 24 ans (6,1 % c. 6,7 %) et de 25 à 29 ans (5,9 % c. 6,1 %), une situation qui n'est pas sans conséquences sur l'évolution démographique de la Côte-Nord.

La MRC La Haute-Côte-Nord regroupe la plus faible proportion régionale des 0 à 14 ans (17,5 %) et la plus importante part des 65 ans et plus (12,8 %), qui se situe tout de même sous la moyenne québécoise (13,2 %), essentiellement en raison de la sous-représentation des 75 ans et plus (4,7 % c. 5,7 % au Québec).

À l'inverse, c'est dans Caniapiscau qu'on remarque les plus fortes proportions des 0 à 14 ans (24,4 %) et des 15 à 19 ans (7,8 %), ainsi que la plus faible part, et de loin, de 65 ans et plus (1,6 %).

Les femmes, qui ne forment que 49,3 % de la population régionale, sont sous-représentées par rapport à la moyenne québécoise (51,2 %), et ce, dans tous les groupes d'âge à l'exception des 30-34 ans.

Si, au Québec, les femmes sont nettement majoritaires à compter de 55 ans, sur la Côte-Nord, il faut attendre 70 ans pour observer un pareil phénomène.

C'est chez les 75 ans et plus que le taux régional de féminité est le plus élevé (57,6 %), quoiqu'il demeure clairement sous la moyenne québécoise (64,5 %).

(Voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

Au nombre de 775, les personnes immigrées de la Côte-Nord ne représentaient que 0,8 % de la population régionale en 2001 (c. 9,8 % au Québec).

En outre, de 1991 à 2001, la Côte-Nord a subi une diminution de sa population immigrante de 17,6 %, tandis que le Québec enregistrait une augmentation de 19,6 %.

Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (47,7 % c. 50,7 %).

Cependant, de 1991 à 2001, le taux de féminité de cette population a augmenté de 5,1 points de pourcentage, comparativement à celui du Québec qui s'est accru de 1,1 point.

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

En 2001, la région comptait 18 930 familles avec au moins un enfant, un recul de 8 % par rapport à 1996, tandis que dans l'ensemble du Québec on observait une diminution de 1,4 %.

La Côte-Nord a une proportion de familles monoparentales similaire à celle de l'ensemble du Québec (26,6 % c. 26,5 %).

Entre 1996 et 2001, la proportion de ces familles a augmenté davantage dans la région qu'au Québec (5,1 points de pourcentage c. 2,5 points).

Par contre, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin dans la région est inférieure à l'ensemble du Québec (76,3 % c. 79,7 %).

Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin a diminué de 2,9 points sur la Côte-Nord, alors qu'au Québec elle décroissait de 1,9 point.

Comparativement à l'ensemble du Québec, les familles comptant un enfant seulement sont surreprésentées (49,3 % c. 46,6 %), alors qu'à l'inverse, les familles de trois enfants ou plus sont sous-représentées (12,9 % c. 15 % au Québec).

(Voir tableau 5 en annexe)

1.4 POPULATION DE PERSONNES HANDICAPÉES

Dans son dernier portrait statistique régional¹ sur l'évaluation de l'intégration des personnes handicapées, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) estime à 15 500 le nombre de personnes handicapées (incluant celles présentant une incapacité mentale) sur le territoire nord-côtier, soit plus de 15 % de la population régionale totale.

Sur ces 15 500 personnes, on compte plus d'hommes (8 275) que de femmes (7 225), soit des proportions respectives de 53,4 % et de 46,6 %.

Les hommes de 15 ans et plus avec incapacité ont un revenu total moyen supérieur à celui qui est observé dans l'ensemble du Québec (18 649 \$ c. 17 758 \$), alors que chez les femmes, on observe l'inverse (11 045 \$ c. 12 696 \$). La différence des revenus masculin et féminin est, par surcroît, majeure, comme on peut l'observer.

¹ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). *Portrait statistique de la population avec incapacité - Région Côte-Nord - 2003*, p. 111.

Soulignons que la situation varie considérablement selon les territoires de MRC. Sur le territoire de Caniapiscau, le revenu total moyen des femmes avec incapacité est de 18 864 \$, tandis qu'en Haute-Côte-Nord, il est de 7 632 \$.

(Voir tableau A en annexe)

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Sur le plan de son économie, la Côte-Nord est toujours tributaire de l'exploitation des ressources naturelles et de l'exportation vers les marchés nationaux et internationaux. Sa situation économique demeure donc précaire et fortement exposée à la concurrence étrangère et à la fluctuation des marchés internationaux, que ce soit dans les domaines minier, papetier, hydroélectrique, halieutique, forestier ou de l'aluminium.

La région est encore loin de l'économie du savoir, de la nouvelle économie. L'absence d'université sur le territoire vient renforcer l'aspect traditionnel de l'économie régionale, même si, dans l'entente cadre 2000-2005 de la région, plusieurs cibles convergent vers une économie à valeur ajoutée tournée vers l'économie de haut savoir.

Selon Emploi-Québec, il est difficile d'expliquer la performance des indicateurs du marché du travail de la région en 2002-2003, alors que l'économie de la Côte-Nord connaît une période difficile. Le ralentissement de nos voisins états-unis, l'imposition des droits compensatoires par les États-Unis sur les exportations de bois d'œuvre et les difficultés de l'industrie minière et halieutique ont un effet négatif sur l'économie régionale. Il n'en reste pas moins que le nombre d'emplois s'est accru de façon significative en 2002-2003. Les différents travaux dans les chantiers hydroélectriques des rivières Toulmoustou et Sainte-Marguerite, ainsi que les travaux routiers importants peuvent expliquer en partie cette croissance.

Ce ne sont toutefois pas des secteurs d'activité où nous retrouvons les femmes en grand nombre puisqu'elles se concentrent encore dans des emplois du secteur tertiaire. D'ailleurs, leur intégration au marché du travail s'en ressent, comme nous le verrons plus loin.

Néanmoins, ce sont les femmes, selon Emploi-Québec, qui ont profité le plus de la croissance de l'emploi et de la diminution du chômage ces dernières années. En 2002-2003, la participation des femmes aux mesures d'Emploi-Québec² a diminué par rapport à l'année précédente de 4 % malgré que la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* soit toujours en vigueur.

Selon Emploi-Québec : « La région fait face au double défi de la diminution de la population alors que les entreprises, qui sont aux prises avec des difficultés importantes à court terme, devront affronter la tâche de se procurer une main-d'œuvre qualifiée pour occuper les emplois rendus disponibles³. » Cette situation peut être considérée comme

² Emploi-Québec. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*, direction régionale de la Côte-Nord, 2003, p. 12.

³ Emploi-Québec. *Synthèse du Plan d'action régional 2003-2004, État de situation, perspectives et enjeux du marché du travail*, p. 2.

une opportunité pour les femmes de profiter de cette conjoncture pour améliorer leur condition économique.

En effet, la qualification et la diversification des champs de formation des femmes prennent une importance cruciale au moment où Emploi-Québec prévoit que, d'ici 2005, 7 655 emplois seront à combler dans la région en raison du vieillissement de la population et des départs à la retraite.

2.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Pour les trois prochaines années, on prévoit un taux de croissance annuelle pour la Côte-Nord de 1,1 %, inférieur à l'ensemble du Québec prévu à 1,6 %⁴.

La faiblesse de l'économie dans les secteurs du bois d'œuvre et des ressources halieutiques devrait se continuer. La reprise devrait s'amorcer, le cas échéant, lors du règlement du différend canado-états-unien sur le bois d'œuvre.

L'appréciation élevée du dollar canadien n'aide pas aux exportations régionales en réduisant la compétitivité des entreprises d'exportation nord-côtières⁵.

Le report du projet de modernisation de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau, projet évalué à 1 milliard de dollars, affecte le niveau de confiance de l'ensemble de la communauté des affaires et, s'il n'est pas concrétisé, entraînera la perte de plus de 5 000 emplois directs et indirects.

En Haute-Côte-Nord, la fermeture de la scierie de Labrieville au nord de Forestville a fait perdre à la région une centaine d'emplois, ce qui précarise tout le secteur du commerce de détail où sont présentes en grand nombre les Nord-Côtières⁶.

On assiste à un certain raffermissement du secteur minier en raison de l'augmentation de la demande du fer et des nouvelles explorations dans la MRC Caniapiscau.

Les meilleures perspectives d'emploi sont dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, domaine où les femmes sont encore peu présentes.

⁴ Développement des ressources humaines Canada. *Bulletin sur le marché du travail/Région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec*, novembre 2003, p. 3.

⁵ Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec-Perspectives professionnelles 2002-2006*, IMT en ligne, site URL : <http://www.emploiquebec.net/francais/index.htm>

⁶ *Idem*.

Par contre, on prévoit une croissance importante dans le domaine de la vente et des services et dans celui des arts, de la culture, des sports et des loisirs, où les femmes sont mieux représentées, ainsi que dans le domaine de la fabrication⁷.

Un enjeu fondamental pour la région est de « maintenir la jeunesse dans la région et amener les jeunes filles à diversifier leur choix professionnel ». Une entente spécifique a d'ailleurs été signée en 2003 entre le Centre Émersion et des partenaires institutionnels afin de diversifier les choix d'orientation de la main-d'œuvre féminine⁸.

D'ici quelques années, le secteur des mines sera de loin le secteur le plus affecté par les départs, suivi de près par le secteur du bois et du papier, les services d'enseignement et la construction⁹.

⁷ *Idem.*

⁸ Centre Émersion. *Plan d'action diversification de la main-d'œuvre féminine*, 2003, p. 11.

⁹ Emploi-Québec et DRHC. *Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre de la Côte-Nord*, 2001.

C H A P I T R E I I I

P A R T I C I P A T I O N A U M A R C H É D U T R A V A I L

3.1 I N D I C A T E U R S D U M A R C H É D U T R A V A I L

Les taux d'activité (54,5 %) et d'emploi (47 %) des femmes de la région sont largement inférieurs à ceux des Québécoises (respectivement 57,7 % et 53,2 %), alors que leur taux de chômage est près de deux fois plus élevé (13,8 % c. 7,7 %).

Quel que soit le groupe d'âge considéré, les indicateurs du marché du travail démontrent que les Nord-Côtières connaissent plus de difficultés d'intégration au marché du travail que les Québécoises. Cette tendance ne semble pas se résorber avec le temps, puisque les écarts les plus importants sont observés dans les groupes d'âge les plus jeunes (15-19 ans et 20-29 ans).

Également, les taux d'activité et d'emploi des Nord-Côtières sont plus faibles que ceux des hommes de la région (respectivement 69,4 % et 57,5 %). L'écart entre les taux d'activité féminin et masculin atteint 14,9 points de pourcentage, alors que la différence entre les taux d'emploi se situe à 10,5 points, comparativement à 13,4 points et 11,7 points au Québec.

Par contre, comme dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des femmes de la région (13,8 %) est inférieur à celui des hommes (17,2 %), l'avantage des femmes à ce chapitre étant cependant plus marqué sur la Côte-Nord.

Les territoires où l'intégration des femmes au travail apparaît la moins favorable sont La Basse-Côte-Nord et La Haute-Côte-Nord où leurs taux d'emploi n'atteignent respectivement que 40,6 % et 39 %, alors que leurs taux de chômage grimpent à 26,3 % et 19,4 %, comparativement à 53,2 % et 7,7 % pour les Québécoises.

Les MRC Caniapiscau et Minganie affichent les meilleurs taux d'emploi féminins de la région (49,3 %), qui demeurent néanmoins plus bas que celui des Québécoises (53,2 %). Pour sa part, Manicouagan a le plus faible taux de chômage féminin (11 %), qui dépasse tout de même largement la moyenne féminine québécoise (7,7 %).

De 1996 à 2001, le taux d'activité des femmes de la région a moins augmenté que celui des Québécoises (1 point c. 3,1 points). Pendant la même période, ce taux a diminué de 2,8 points chez les Nord-Côtiers, alors qu'il connaissait une très légère hausse chez les Québécois (0,6 point).

Pendant la même période, le taux de chômage des femmes de la Côte-Nord a moins diminué que chez les Québécoises (- 2 points c. - 3,1 points), mais la différence a encore été plus marquée entre les Nord-Côtiers et les Québécois (- 1,3 point c. - 3,6 points).

En observant l'évolution des taux d'emploi de 1996 à 2002, qui regroupent cependant les informations pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, on constate que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, les taux d'emploi féminins sont toujours inférieurs aux taux masculins, à l'exception de celui des femmes de 20 à 29 ans en 2002.

C'est parmi le groupe des 45 ans et plus que l'écart entre les sexes est le plus marqué, probablement en raison des difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes.

On constate aussi que, contrairement au Québec où le taux d'emploi féminin n'a cessé de croître pendant la période étudiée, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec, l'évolution s'est plutôt faite en dents de scie, sauf chez les 30 à 44 ans pour lesquelles l'amélioration a aussi été constante.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

Les Nord-Côtières travaillent à temps partiel proportionnellement près de trois fois plus que leurs homologues masculins (28,8 % c. 10,6 %) et un peu davantage que la moyenne des Québécoises (27,9 %).

De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a subi une diminution de 2,4 points, légèrement moindre qu'au Québec (- 2,7 points).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

Le taux de féminité de la main-d'œuvre de la Côte-Nord est inférieur à celui du Québec (43,5 % c. 46,2 %). Néanmoins, depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active régionale s'est produite un peu plus rapidement que dans l'ensemble du Québec (1,8 point c. 1,2 point).

Comme les Québécoises, les Nord-Côtières sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (22,3 %), ainsi que dans le secteur de la vente et des services (32,8 %).

Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui atteignent respectivement 77,7 % et 61,2 %, comparativement à 71,8 % et 54,4 % pour l'ensemble du Québec, démontrent qu'il s'agit de domaines très féminisés et que les Nord-Côtières y sont davantage concentrées que les Québécoises.

Le taux de féminité le plus élevé, qui se remarque dans le secteur de la santé (81,7 %), est aussi plus important que dans l'ensemble du Québec (77,9 %), alors que le plus faible, dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (4,4 %), est inférieur à la moyenne québécoise (7,3 %). Ces deux éléments confirment la plus importante concentration professionnelle des Nord-Côtières.

Cette polarisation de l'intégration professionnelle des femmes nuit à leur autonomie économique et influence l'ensemble du développement économique et social régional.

Depuis quelques années, les programmes ACT (Accès aux carrières technologiques) et IMNT (Intégration aux métiers non traditionnels), programmes qui favorisaient l'intégration des femmes dans la structure économique régionale, ne font plus partie de l'offre de formation des cégeps et des commissions scolaires de la région¹⁰. Il y a pourtant une pénurie annoncée dans de nombreux secteurs de l'économie régionale dont les femmes sont quasi absentes.

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel : d'administration, de réglementation et de supervision du travail de bureau; des sciences naturelles; de la santé; des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; des arts, de la culture, des sports et des loisirs; de la supervision des ventes et des services; des services de protection; des métiers, des transports et de la machinerie; du secteur primaire; et de la transformation.

Par contre, la proportion de travailleuses a diminué parmi le personnel des aliments, des boissons et du tourisme, ainsi que parmi le personnel de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 1,2 % des femmes dans la population active de la Côte-Nord, comparativement à 2,3 % pour leurs homologues masculins.

Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 4,2 % des femmes dans la population active, comparativement à 3,5 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.

Dans l'ensemble du Québec, on remarquait une proportion supérieure de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).

¹⁰ Centre Émersion. *Plan de diversification de la main-d'œuvre féminine*, 2003, p. 20.

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est demeurée stable, et ce, dans la région comme au Québec. Pendant cet intervalle, la part de leurs homologues masculins nord-côtiers et québécois évoluait à peine (respectivement + 0,2 point et - 0,2 point).

Pendant la même période, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société est pour ainsi dire demeurée stable dans la région (+ 0,2 point), alors qu'elle augmentait à peine chez les Québécoises (+ 0,4 point). Chez les hommes, le pourcentage de ces travailleurs a diminué de 0,3 point dans la région comme au Québec.

La MRC La Haute-Côte-Nord regroupe les plus fortes proportions de travailleuses autonomes des deux catégories (respectivement 1,8 % et 5,1 %), des parts qui demeurent cependant inférieures aux moyennes du Québec.

Malgré qu'elles contribuent au développement économique de la Côte-Nord, les femmes entrepreneures de la région, à l'instar des autres Québécoises, rencontrent encore des difficultés d'accès au financement, et ce, plus que les entrepreneurs masculins. Le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (FIEF) veut pallier à cet état de fait en se déployant sur l'ensemble du territoire. Il a octroyé, depuis cinq ans, des prêts totalisant la somme de 464 000 \$ qui ont permis la consolidation et la création de 32 entreprises ainsi que la création et le maintien de 136 emplois, pour un investissement total de 5 867 000 \$. Le total des actifs du fonds s'élève en 2004 à 686 300 \$¹¹.

(Voir tableau 10 en annexe)

3.5 PRESTATAIRES DE PROGRAMMES DE SOUTIEN AU REVENU

Le nombre total de prestataires de l'assurance-emploi atteignait, en septembre 2003, 7 125, soit 2 999 femmes et 4 126 hommes. Ce nombre est en hausse comparativement à septembre 2002 où il était de 6 964 adultes, soit 2 892 femmes et 4 072 hommes¹².

On dénombrait par ailleurs 4 182 adultes prestataires de l'assistance-emploi, en octobre 2003, soit 2 142 femmes et 2 040 hommes. On remarque une diminution par rapport à octobre 2002, alors que le total des prestataires s'établissait à 4 341 personnes, dont 2 285 femmes et 2 056 hommes¹³.

¹¹ FIEF. *Rapport annuel 2003*, présenté à l'AGA de juin 2003.

¹² Contact téléphonique avec un analyste financier d'Emploi-Québec, février 2004.

¹³ *Idem*.

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

Le tableau 11 indique le niveau de scolarité par groupe d'âge de la population de 15 ans et plus de la Côte-Nord, en comparant les femmes et les hommes de la région à celles et ceux de l'ensemble du Québec. Le tableau 12, quant à lui, fait état de la scolarité comparée des femmes et des hommes en lien avec l'activité, l'emploi et le chômage, à l'échelle de la région et par territoire de MRC. Le texte qui suit met en évidence les grandes tendances de la situation illustrée dans chacun des tableaux. On remarquera cependant que, le tableau 12 présentant des informations très désagrégées, les données sont fondées sur de petits nombres qui font, de plus, l'objet d'arrondissements aléatoires. En conséquence, les pourcentages peuvent être surestimés et doivent donc être utilisés avec prudence et essentiellement à titre indicatif.

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

Les femmes de la Côte-Nord sont moins scolarisées que la moyenne des Québécoises : seulement 7,2 % d'entre elles détiennent un grade universitaire, comparativement à 13,3 % des femmes du Québec, alors que 21 % ont complété moins d'une neuvième année, ce qui est le cas de 15,9 % de leurs homologues québécoises.

Si, par rapport aux hommes de la région, les Nord-Côtières ont proportionnellement moins poursuivi leurs études plus de 13 ans (59,1 % c. 56,3 %), elles détiennent par contre en plus grande proportion qu'eux un grade universitaire (7,2 % c. 6,7 %), une situation qu'on ne retrouve pas au Québec.

On remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes, et ce, sur la Côte-Nord comme au Québec. Notons cependant que l'allongement de la scolarité se manifeste davantage chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes puisqu'elles sont dorénavant proportionnellement plus nombreuses qu'eux à poursuivre des études postsecondaires ou à avoir obtenu un grade universitaire.

En conséquence, on a vu s'élever de 1996 à 2001 la part des femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire, alors que diminuait la proportion de celles ayant fait moins de neuf années d'études.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

Toutes catégories d'âge confondues, le taux d'emploi des femmes et des hommes de la Côte-Nord augmente en fonction de la scolarisation, une situation qu'on observe aussi dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, le taux de chômage est généralement inversement proportionnel à la scolarisation.

De façon générale, au Québec et sur la Côte-Nord, le taux d'emploi des femmes est toujours inférieur à celui des hommes, quelle que soit leur scolarisation. Cependant, quelques MRC de la région se distinguent : ainsi, la Haute-Côte-Nord et Caniapiscau affichent un taux d'emploi pour les femmes ayant un grade universitaire supérieur à celui des hommes, alors que dans Minganie, c'est le taux d'emploi des femmes ayant fait des études postsecondaires qui dépasse celui des hommes. Enfin, dans le territoire de la Basse-Côte-Nord, les taux d'emploi féminins sont supérieurs à ceux des hommes pour toutes les catégories de scolarité, sauf pour les personnes ayant fait moins de neuf ans d'études.

Au Québec, de même que dans la région, le taux de chômage féminin est toujours inférieur au taux masculin, peu importe la scolarisation. Cependant, les exceptions sont nombreuses sur la Côte-Nord puisqu'on en trouve dans chaque MRC, soit chez les détentrices d'un grade universitaire de Manicouagan, chez les femmes ayant fait moins de neuf années d'études dans Sept-Rivières, chez tous les groupes sauf les détentrices d'un grade universitaire dans Caniapiscau, chez les femmes ayant fait des études postsecondaires dans Minganie, ainsi que chez les femmes ayant fait moins de neuf années d'études et chez celles ayant poursuivi des études postsecondaires dans Basse-Côte-Nord.

C'est parmi les personnes détenant un grade universitaire que l'écart entre les taux d'activité, d'emploi et de chômage féminins et masculins sont les moins prononcés.

En observant l'évolution des taux d'emploi de 1996 à 2002 par rapport aux Québécoises, les taux d'emploi des femmes de la région sont moins élevés et les taux de chômage supérieurs, à l'exception de celles qui détiennent un grade universitaire, dont le taux d'emploi atteint 83 % (c. 78,1 % au Québec) et le taux de chômage, 4,4 % (c. 4,5 % pour les Québécoises).

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

En premier lieu, ce chapitre fait état du revenu moyen provenant d'un emploi. Cette donnée est disponible pour toutes les MRC, la Côte-Nord et le Québec. Puis, le revenu moyen total est présenté, mais uniquement en comparant la région au reste du Québec. On recourt aux données du recensement de 2001 également pour cette partie.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Les Nord-Côtières touchent un revenu moyen d'emploi de 20 555 \$, ce qui représente 88,3 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$). Par contre, comme les hommes de la région touchent le deuxième plus haut revenu d'emploi du Québec (37 461 \$), qui dépasse nettement celui de la moyenne des Québécois (34 705 \$), le rapport des revenus d'emploi féminins et masculins est clairement moins favorable aux femmes de la Côte-Nord, qui ne gagnent que 54,9 % du revenu masculin, comparativement à 67,1 % pour les Québécoises.

De plus, de 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus lentement que celui des Québécoises (29,5 % c. 33,6 %).

Caniapiscau est la MRC où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (22 100 \$), un montant néanmoins inférieur à celui obtenu par les Québécoises. C'est aussi le seul territoire de la région où le revenu d'emploi féminin dépasse la moyenne régionale. À l'inverse, la Haute-Côte-Nord a le plus faible revenu d'emploi féminin de la région (16 864 \$).

Caniapiscau présente néanmoins le plus important écart entre les revenus d'emploi féminins et masculins, les femmes ne touchant que 39 % du revenu des hommes. À l'inverse, c'est en Basse-Côte-Nord qu'on remarque le plus faible écart, les femmes obtenant 84,5 % du revenu des hommes. Soulignons cependant que les hommes de cette MRC touchent, et de loin, le plus faible revenu d'emploi masculin de la région (21 957 \$).

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

Alors que les revenus moyens totaux des femmes de la région (18 590 \$) sont inférieurs à ceux des femmes du Québec (21 286 \$), les Nord-Côtiers sont, au contraire, dans une meilleure position sur ce plan que les Québécois (34 833 \$ c. 33 117 \$).

Le revenu moyen total des Nord-Côtières représente 53,4 % du revenu moyen total des hommes de la région et 87,3 % de celui des Québécoises. Notons qu'il s'agit d'écarts plus grands qu'en ce qui concerne les revenus d'emploi.

D'ailleurs, de 1991 à 2001, le revenu moyen total des femmes de la région a augmenté plus lentement que celui des Québécoises (24,5 % c. 28,9 %).

Une Nord-Côtière sur dix ne touche aucun revenu (10,6 %), alors que c'est le cas de 5 % des hommes de la région et de 7,1 % des Québécoises.

Si l'on fait abstraction des Nord-Côtières qui ne disposent d'aucun revenu, 58,4 % des femmes de la région reçoivent moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. À l'inverse, 13,4 % des femmes de la région ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$, comparativement à 16,7 % des Québécoises.

(Voir tableau 14 en annexe)

Chez les femmes de la Côte-Nord vivant avec une incapacité, le revenu moyen total est inférieur à celui qui est observé au Québec (11 045 \$ c. 12 696 \$). À l'inverse, le revenu moyen total des Nord-Côtiers vivant avec une incapacité est supérieur à celui observé pour l'ensemble du Québec (18 649 \$ c. 17 758 \$)¹⁴.

¹⁴ OPHQ. *Portrait statistique régional, op. cit.*, p. 4.

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Comme nous l'avons observé précédemment, comparativement au Québec, la Côte-Nord présente un portrait relativement défavorable sur le plan socioéconomique, particulièrement en ce qui concerne les femmes. Certains sous-groupes de la population font face à différentes situations de vie difficiles, affectant leur état de santé. Nous examinerons ici les données relatives aux questions de santé physique, aux comportements à risque, aux problèmes de santé mentale, au suicide et au phénomène de la violence envers les femmes. Nous avons également inclus une sous-section sur les conditions de logement en raison de l'importance de ce déterminant sur l'état de bien-être physique et mental.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE

Les données présentées dans ce chapitre sont principalement extraites des statistiques compilées par l'Institut de la statistique du Québec, du portrait de santé réalisé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)¹⁵, de l'Enquête santé de la Côte-Nord 2000 (ESCN 2000) de la RRSSS¹⁶, ainsi que des données tirées des rapports annuels des groupes de femmes ou des comptes rendus de réunion portant sur les sujets traités et pertinents aux fins de la transmission de nouvelles informations.

Ce qu'on y dénote :

Pour la période 1994-1998, l'espérance de vie à la naissance était moins élevée sur la Côte-Nord qu'au Québec, et ce, tant pour les femmes (80,7 ans c. 81,1 ans) que pour les hommes (73,4 ans c. 74,6 ans), quoique la différence soit statistiquement plus significative chez ces derniers.

En proportion, davantage de Nord-Côtières (12,3 %) et, surtout, de Nord-Côtiers (13 %) que de Québécoises (11,7 %) et de Québécois (10,4 %) se percevaient d'ailleurs en moyenne ou mauvaise santé.

Sexes réunis, l'indice comparatif de mortalité sur la Côte-Nord pour la période 1994-1998 est le troisième plus élevé au Québec. Les mortalités par tumeurs (266 c. 220 p. 100 000) et par traumatismes non intentionnels (53 c. 27 p. 100 000) sont statistiquement plus élevées dans la région. Précisons que la Côte-Nord détient le taux ajusté de mortalité par tumeurs le plus élevé du Québec (266 c. 220 p. 100 000), principalement en raison du taux très élevé de décès par cancer du poumon (96 c. 65 p. 100 000).

¹⁵ Institut national de santé publique du Québec. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, édition 2001, Les Publications du Québec, 432 pages.

¹⁶ RRSSSCN. *Rapport de l'enquête Santé Côte-Nord 2000*, [Michel DesRoches et collaborateurs], Baie-Comeau, 2001.

Si on se concentre sur l'indice comparatif de mortalité des femmes, on observe que les Nord-Côtières décèdent davantage que les Québécoises de tumeurs (191 c. 173 p. 100 000), de maladies de l'appareil respiratoire (61 c. 46 p. 100 000) et de traumatismes non intentionnels (32 c. 18 p. 100 000), quoique dans ces deux derniers cas, les valeurs doivent être interprétées avec prudence. Par contre, elles succombent moins aux maladies de l'appareil circulatoire (183 c. 199 p. 100 000).

L'examen du taux ajusté de cancer chez les femmes pour 1994-1998 nous révèle que les Nord-Côtières se classent malheureusement au premier rang des régions du Québec sur ce plan (406 c. 372 p. 100 000). Mentionnons tout de même que, en comparant les périodes 1994-1998 et 1984-1988, l'incidence du cancer chez les femmes a diminué de 13 % dans la région, alors qu'il augmentait de 5 % au Québec.

Comme au Québec, le principal siège de cancer chez les Nord-Côtières est le sein, et ce, dans une proportion équivalente à la moyenne québécoise, ce qui représente tout de même une diminution pour la région (111 c. 112 p. 100 000 dans la région). Les autres cancers les plus répandus chez les femmes de la Côte-Nord touchent le poumon et le colon-rectum, et ce, dans une proportion supérieure au Québec (respectivement 69 c. 47 p. 100 000 et 52 c. 47 p. 100 000), quoique ces valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Pour la période 1995-1999, le taux d'incidence annuel moyen de la maladie infectieuse à déclaration obligatoire qu'est la chlamydie demeure très supérieur à la moyenne du Québec (241 c. 96,7 p. 100 000). Après les territoires autochtones du Nord, c'est la Côte-Nord qui détient ce triste record.

6.2 HABITUDES DE VIE

En 1998, les Nord-Côtières de 15 ans et plus fumaient davantage que l'ensemble des Québécoises (35,8 % c. 32,6 %) et moins que les Nord-Côtiers (39 %).

Elles avaient cependant une consommation élevée d'alcool, soit quatorze consommations et plus au cours d'une semaine, proportionnellement moins répandue que les femmes du Québec (2,7 % c. 3,5 %). Les Nord-Côtiers (15,4 %) pour leur part consommaient davantage que les Québécois (12,8 %).

Le taux de condamnations reliées à des infractions pour conduite avec facultés affaiblies est nettement supérieur sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec (504 c. 300 p. 100 000).

Dans la population de 20 à 64 ans présentant un excès de poids, les Nord-Côtières détenaient, en 1998, un pourcentage supérieur à l'ensemble des Québécoises (28,3 % c. 23,8 %), mais nettement moindre que celui des hommes de la région (36,9 %).

Mentionnons à cet effet que les femmes de la région (14,2 %) déclaraient proportionnellement plus que les Québécoises (13,6 %) avoir des habitudes alimentaires moyennes ou mauvaises. Chez les hommes, ce pourcentage était encore plus élevé (17,1 %), quoiqu'il soit équivalent à la moyenne québécoise.

En outre, les Nord-Côtières, en proportion supérieure aux Québécoises (46,3 % c. 49,3 %), pratiquaient une activité physique moins d'une fois par semaine en 1998. Chez les hommes, la relation s'inverse (48,9 % c. 46,6 % chez les Québécois).

Tout de même, les Nord-Côtières ont développé de bons comportements quant au recours aux examens de dépistage. Ainsi, la Côte-Nord se classe cinquième parmi les régions pour ce qui est de subir un test de Pap aux deux ans (67,9 % c. 63,4 %).

Elles se sont également davantage prévaluées d'une mammographie de dépistage en 1998 (73,8 % c. 64,3 %), si bien qu'elles arrivent en tête de file parmi les régions du Québec.

La population féminine de la Côte-Nord connaît le service Info-Santé plus que l'ensemble de la population féminine du Québec (84,7 % c. 80,1 %) et l'utilise davantage (33,3 % c. 30,3 %).

6.3 FÉCONDITÉ

Bien que l'indice synthétique de grossesse ait été inférieur dans la région qu'au Québec pour la période 1995-1998, il n'en demeure pas moins que l'indice synthétique de fécondité¹⁷ est à peu près équivalent dans la région et au Québec (1,58 c. 1,57 enfant) parce que les Nord-Côtières recourent nettement moins à l'interruption volontaire de grossesse (0,45 c. 0,58), et ce, pour tous les groupes d'âge.

Par ailleurs, l'observation des taux de fécondité par âge révèle que, s'ils sont inférieurs à la moyenne québécoise chez les Nord-Côtières de 30 ans et plus, ils sont significativement supérieurs chez les 15-19 ans (27 c. 16,2 p. 1 000) et les 20-24 ans (84,4 c. 70,8 p. 1 000).

En raison de la fécondité élevée des jeunes femmes, on ne sera pas surpris de constater que la région détient, pour 1994-1998, la troisième plus importante proportion de naissances chez les mères ayant moins de 11 ans de scolarité (25,8 % c. 14,7 %), n'étant devancée que par le Nunavik et les Territoires-Cries-de-la-Baie-James.

La région détenait en outre, pour 1994-1998, le plus fort pourcentage de naissances de faible poids du Québec (7,1 % c. 6 %), un phénomène qui avait augmenté de 32 % depuis 1984-1988 (c. - 5 %), et la deuxième proportion la plus élevée de naissances prématurées

¹⁷ Nombre moyen d'enfants par femme.

(8,4 % c. 7,2 %), qui avait aussi davantage crû qu'au Québec depuis 1984-1988 (52 % c. 16 %).

Les femmes qui ne travaillent pas sont plus nombreuses à accoucher prématurément que celles qui occupent un emploi et elles sont plus nombreuses à donner naissance à des bébés de petit poids¹⁸.

Inversement, les femmes qui travaillent sont plus nombreuses à vivre une grossesse à risque élevé (GARE) et elles subissent plus souvent une césarienne que celles qui ne sont pas sur le marché du travail¹⁹.

Le taux de césariennes, pour la période 1997-1999, demeure plus élevé que pour l'ensemble du Québec (19,1 % c. 17 %), la région se classant quatrième à ce chapitre après la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (21,3 %), Chaudière-Appalaches (19,6 %) et Montréal-Centre (19,4 %).

Pour l'année 2003, les Nord-Côtières sont dans le peloton de tête pour le taux de fécondité avec un nombre moyen de 1,6 enfant par femme, soit le sommet des 7 dernières années. Un grand total de 970 naissances ont été rapportées dans la région et l'âge moyen des femmes au moment d'accoucher est de 27 ans. En 10 ans le nombre de naissances a néanmoins chuté de 32 % dans la région²⁰.

6.4 SANTÉ MENTALE ET SUICIDE

Malgré les difficultés socioéconomiques ou sanitaires que nous avons pu observer jusqu'à maintenant, une proportion significativement moins grande de Nord-Côtières (18,6 %) et de Nord-Côtiers (14,6 %) que de Québécoises (22,8 %) et de Québécois (17,3 %) se situent dans la catégorie élevée de détresse psychologique en 1998.

Si le taux de mortalité par suicide est également moins élevé chez les Nord-Côtières que pour l'ensemble des Québécoises (5,9 c. 8,1 p. 100 000), il est cependant nettement plus élevé chez les Nord-Côtiers (44,8 c. 30,5 p. 100 000), quoique les valeurs pour la région doivent être interprétées avec prudence. Il faut noter que les tentatives de suicide sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes, mais que les moyens utilisés sont moins lourds, donc moins fatals.

¹⁸ RRSSCN. *Avis de naissance : Profil de la clientèle 1999-2002*, Direction de la santé publique, [Albert Sévigny], octobre 2003, p. 20.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ Article du journal *Plein-Jour sur la Manicouagan* du 14 avril 2004 citant une enquête de l'Institut de la statistique du Québec, p. 5.

6.5 CONDITION DES LOGEMENTS

La moyenne nord-côtière de logements privés nécessitant des réparations majeures est nettement supérieure à l'ensemble du Québec (14,5 % c. 8,2 %). La région se situe en troisième position après les Terres-Cries-de-la-Baie-James (23,7 %) et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (14,9 %).

La Côte-Nord compte 1 670 logements sociaux en 2003 et, de ce nombre, 1 237 relèvent de l'Office municipal d'habitation (OMH) et 433 sont liés à des coopératives ou des organismes à but non lucratif²¹.

La Côte-Nord compte 33 logements ou chambres exclusivement réservés à une clientèle féminine, ce qui représente 1,98 % de tous les logements sociaux de la région. Ces logements ou chambres sont répartis comme suit : 7 à Forestville, 17 à Baie-Comeau et 9 à Sept-Îles.

Depuis 1999, 12 logements sociaux ont été développés pour une clientèle ayant des troubles en santé psychologique et/ou physique à Baie-Comeau et 40 sont destinés aux personnes âgées à Sept-Îles. Quelque 24 logements pour personnes seules doivent être prêts en 2004.

Fait à noter, les offices municipaux d'habitation (OMH), les coopératives et les organismes à but non lucratif en habitation ne tiennent pas de statistiques ventilées selon le sexe de leurs locataires.

Dans le rapport du Forum de la population de Betsiamites sur la santé et le mieux-être, de septembre 2003, il est fait mention que le milieu de vie de la communauté doit être sain et sûr pour tous et toutes et surtout pour les enfants, les personnes âgées et les malades. Il doit être agréable et beau, selon des critères de respect de la nature et de reflet de la culture innue. « Il nous faudrait donc un plan d'aménagement ou d'urbanisme, prévoyant le développement résidentiel, des arbres, des jardins, des zones de paix résidentielles, un terrain de jeux avec piste et pelouse, une zone commerciale, un code de sécurité routière, etc. Des comités de quartiers pourraient être formés, afin que les résidents participent à l'implantation et à l'entretien des moyens pour un milieu sain, sûr, paisible, agréable, beau, naturel, démontrant mieux notre identité²². »

²¹ Données fournies par le groupe de ressources techniques (GRT) Cité des Bâisseurs de la Côte-Nord, février 2004.

²² Conseil de bande de Betsiamites. *Rapport du Forum de la population de Betsiamites sur la santé et le mieux-être*, septembre 2003, section 4.

6.6 VIOLENCE

Au cours de l'année 2001, le ministère de la Sécurité publique a dénombré sur la Côte-Nord 204 cas de violence conjugale dénoncés aux policiers par des victimes féminines²³.

Dans la région, les femmes représentent 86,4 % des victimes de violence conjugale, soit une proportion supérieure à l'ensemble du Québec (84,6 %).

Les voies de fait de niveau 1²⁴ constituent, avec 108 incidents, la catégorie d'infractions la plus souvent signalée par les femmes victimes de violence sur la Côte-Nord (59,3 %). Les menaces (23 %) ainsi que le harcèlement criminel (11,3 %) constituent les autres catégories d'infractions les plus souvent répertoriées. On a également recensé cinq cas de séquestration ou d'enlèvement, dont quatre ont fait l'objet d'une mise en accusation.

Parmi les Nord-Côtières victimes de violence conjugale, 47,1 % ont subi des blessures : c'est plus qu'au Québec (45 %).

Dans la grande majorité des cas, les auteurs présumés de la violence à l'encontre des femmes sont leur ex-conjoint (49,5 %) ou leur conjoint (44,1 %).

La proportion de dossiers classés relativement aux offenses subies par des femmes atteint 92,2 % sur la Côte-Nord, dont 81,4 % ont donné lieu à une mise en accusation.

Au cours de l'année 2002-2003, les taux d'occupation des trois maisons d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale de la région atteignent respectivement 78 % pour L'Amie d'Elle de Forestville et plus de 80 % pour la Maison des femmes de Baie-Comeau. Quant à la maison Le Coin des femmes de Sept-Îles, elle a reçu 68 femmes, dont 15 autochtones, et 38 enfants. Ces personnes ont été hébergées pour une moyenne de séjour de 24,9 jours²⁵.

Les cinq centres de femmes ont, pour leur part, offert des services de référence, d'accueil ou d'accompagnement à plus de 200 femmes aux prises avec la violence, en plus de dispenser des ateliers sur la question de prévention de la violence sous toutes ses formes.

Le CALACS a, quant à lui, reçu en rencontres individuelles, au cours de la dernière année et pour l'ensemble du territoire, une trentaine de femmes victimes d'agression à

²³Ministère de la Sécurité publique. *La violence conjugale. Statistiques 2001*, site URL : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/crimina/2001>

²⁴ « Voies de fait de niveau 1 : sans blessures graves ».

²⁵Statistiques fournies dans les rapports annuels 2002-2003 sur le taux d'occupation des trois maisons d'hébergement.

caractère sexuel. Il a également fait 248 interventions téléphoniques auprès de sa population cible et 9 accompagnements juridiques. Le Centre a de plus reçu 327 appels sur sa ligne 1-800 provenant principalement de la Côte-Nord, mais aussi de Québec et du Bas-Saint-Laurent, ce qui marque une augmentation de 273 % de demandes en ligne, et 28 femmes ont été jointes en intervention téléphonique par ce biais. Il a assuré un rôle d'agent d'éducation, d'information et de prévention en participant à quatre séries télévisées sur les agressions à caractère sexuel et tenu des ateliers de sensibilisation, entre autres, à la maison des jeunes de Betsiamites, au Centre de femmes de Forestville, à l'Association des femmes de carrière²⁶.

Selon les demandes d'aide reçues au CALACS en 2002-2003, 60 % des personnes ayant fait appel à ses services avaient été victimes d'une agression sexuelle alors qu'elles étaient mineures et, dans 74 % des cas, l'auteur de cet acte était un membre de la famille ou un proche.

Mentionnons que le site Internet du CALACS, www.lumiereboreale.qc.ca, connaît beaucoup de succès. À titre indicatif, il a accueilli 13 665 visiteuses et visiteurs du 14 au 20 septembre 2003 et 1 000 documents disponibles sur ce site ont été imprimés²⁷.

(Voir tableaux B et C en annexe)

²⁶ Informations tirées du rapport annuel du CALACS 2002-2003.

²⁷ Informations tirées du compte rendu de la rencontre du Comité régional intersectoriel en violence et en agression à caractère sexuel du 30 septembre 2003, point 5.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Le Conseil du statut de la femme compile annuellement la proportion de femmes siégeant dans les instances décisionnelles et consultatives régionales.

Le tableau suivant nous indique qu'en 2003, un secteur se démarque par une proportion élevée de femmes, soit le Forum Jeunesse (60 % en Côte-Nord c. 53 % au Québec), qui enregistre le plus haut taux de présence féminine à son conseil d'administration.

Le secteur des loisirs, avec l'Unité régionale des loisirs et sports (URLS), affiche aussi une proportion importante de femmes, doublement supérieure à celle du Québec (54,5 % c. 27 %). Les autres domaines où nous trouvons une forte représentation féminine sont la santé, l'éducation, essentiellement dans les commissions scolaires cependant, et la culture. Cette situation est peu surprenante compte tenu qu'il s'agit des domaines où les femmes ont été traditionnellement les plus actives. On constate aussi un important pourcentage de femmes dans les organismes fédéraux de développement des collectivités (SADC) et au poste de secrétaire-trésorière des municipalités. Enfin, la Côte-Nord compte une députée provinciale sur les deux postes attribués à la région, ce qui lui donne un pourcentage nettement supérieur à l'ensemble du Québec, soit 50 % c. 31 %.

Le monde municipal s'avère être celui où les femmes sont proportionnellement le moins nombreuses, particulièrement au poste de mairesse où elles n'occupent que 6,5 % des sièges (c. 11 %). La situation est d'autant plus préoccupante compte tenu de la mise en place des CRÉ, découlant de la loi 34 créant le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), qui sont constituées en grande partie d'élus municipaux. C'est pourquoi à l'occasion des élections municipales générales en 2005, il sera impératif de tout mettre en œuvre pour faciliter l'entrée de plus de femmes en politique municipale active afin d'obtenir une meilleure équité de représentation et ainsi mieux refléter, dans la gouverne régionale, le portrait démographique régional ainsi que la culture nord-côtière. La CRÉ a remplacé, le 1^{er} avril dernier, le CRD. En septembre 2004, les femmes y occupent 28,6 % des sièges réservés aux élus et 42,9 % de ceux destinés à la société civile, pour une participation totale de 7 femmes sur 21 sièges, soit (33,3 %).

(Voir tableau 15 en annexe)

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CSF À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

A l'automne 1999, la publication de notre avis régional portant sur les conditions de vie des femmes de la Côte-Nord a reçu un accueil favorable de la part des intervenantes et des intervenants de la région qui ont souligné la pertinence de ce document de référence. En plus de faire connaître la situation des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques et de présenter une analyse différenciée selon les sexes des principaux enjeux du développement de la région, ce document proposait des mesures nécessaires afin de corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. Ainsi, des pistes d'action ont été soumises aux décideuses et décideurs de la région à partir de six cibles prioritaires et de 51 recommandations.

Cinq ans plus tard, nous nous réjouissons de constater que plusieurs mesures proposées correspondaient à des préoccupations des milieux tant gouvernemental que communautaire de la région. D'ailleurs, plusieurs moyens ont été mis en œuvre afin de corriger ou de remédier à certains problèmes que nous avons relevés. Tout de même, il reste encore plusieurs actions à mettre de l'avant et, surtout, il importe de consolider la concertation régionale.

Loin de nous l'idée de n'attribuer l'état d'avancement des travaux qu'à la publication de l'avis régional du CSF. La synergie entre les différents acteurs et actrices régionaux, que ce soit à la CAR ou aux différents comités multisectoriels, la compétence et l'expertise développées par les groupes de femmes et la Table de concertation (RFCN), ainsi que la volonté du milieu à se prendre en mains sont autant de facteurs à prendre aussi en compte dans l'analyse des résultats.

Par ailleurs, si la région peut jouer un rôle majeur pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes, le gouvernement central conserve une responsabilité cruciale à cet égard. Il lui revient, par l'adoption de différentes politiques, et pas seulement en matière de condition féminine, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de soutenir le travail des milieux régionaux à cet égard en les outillant de façon qu'ils obtiennent des résultats probants. Cela demeure un travail de longue haleine où toutes les actions contribuent à un objectif global, celui de vivre et d'évoluer dans un monde plus juste et sous le signe de l'équité et de l'égalité.

Les tableaux qui suivent présentent de façon succincte l'état d'avancement des travaux relatifs à chacune des recommandations.

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>				
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs.				
ISQ		Que l'Institut de la statistique du Québec (anciennement le Bureau de la statistique du Québec) soit mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs et, à ce titre, qu'il travaille de concert avec tous les ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux.		La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) (anciennement ministère des Régions) Partenaires de la CAR		Que, conformément à son mandat de veiller à l'application, en région, de la cinquième orientation de la politique en matière de condition féminine, le ministère des Régions s'assure de l'engagement de ses partenaires dans la collecte de statistiques régionales sexuées pour chaque territoire de MRC.		Le Ministère a demandé une collecte et une analyse de données ventilées selon le sexe dans les rapports annuels d'activité de chaque CLD depuis 1998. Cette demande a fait l'objet d'attentes significatives formelles aux CLD pour l'année civile 2002, une pratique qui était cependant instituée depuis la création des CLD. Un portrait régional des femmes entrepreneures, demandé dans le cadre de l'entente spécifique du FIEF, a été réalisé et diffusé en février 2004. Le rapport annuel, produit par chacune des MRC du territoire, concernant l'aide financière accordée dans le cadre de la <i>Politique nationale de la ruralité</i> , doit dorénavant contenir des données sexuées. Il faudra s'assurer que les nouvelles instances, telle la CRÉ, tiennent des données ventilées selon le sexe.
CRÉ (anciennement CRD) Agence de développement locaux de services de santé et de		Que le CRD et la RRSSS demandent la collaboration des ressources universitaires, des conseils de bande et des organisations de femmes autochtones pour recueillir et analyser des informations permettant de mieux circonscrire la contribution et les besoins économiques et sociaux des résidentes des différentes collectivités amérindiennes de la		Pour faire suite à un des objectifs ministériels de la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes <i>Au féminin... à l'écoute de nos besoins</i> , l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux participera à la formation sur l'analyse différenciée selon les sexes, maintenant

<i>Organismes responsables</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>		<i>Objet de la recommandation</i>	
services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS) INRS-UCS	région afin d'être mieux en mesure d'adapter les politiques et programmes à leur réalité.	appelée approche intégrée de l'égalité, dont elle assumera les coûts. Dans ce cadre, les femmes autochtones mériteront une attention particulière. La CRÉ ne s'est pas encore positionnée sur cette question.	
Cible d'intervention 2 : Pour favoriser la participation sociale et l'intégration socioprofessionnelle des femmes, s'assurer que les programmes et les services soient accessibles sur l'ensemble du territoire et qu'ils soient mieux adaptés aux réalités et aux besoins spécifiques des femmes.			
CRÉ (anciennement CRD)	Que le Conseil régional de développement encourage l'offre d'activités d'insertion sociale selon une approche globale à l'intention des femmes démunies en soutenant les groupes qui offrent de tels services.	Collaboration en continu avec le RFCN et ses membres.	
CRÉ (anciennement CRD)	Que, dans le processus de régionalisation, le Conseil régional de développement se préoccupe de l'accès aux services de garde sur tout le territoire et qu'il porte une attention particulière aux besoins en milieu rural. Qu'il insiste auprès du ministère de la Famille et de l'Enfance sur l'importance d'augmenter le nombre de places en services de garde, pour les rendre au moins comparables à la moyenne québécoise, en tenant compte des besoins variés répondant aux réalités du marché du travail (horaires atypiques), du calendrier scolaire ou à celles des différents milieux de vie (distances à parcourir, disponibilité de transport, milieu rural ou urbain). Qu'il alerte aussi le Ministère que la difficulté de se conformer aux normes dans les petits milieux ruraux constitue un frein au développement de tels services pourtant largement déficitaires.	L'entente spécifique portant sur la régionalisation du développement des services de garde à l'enfance sur la Côte-Nord, dont les partenaires étaient le MDERR, le MESSF et le CRD s'est terminée le 31 mars 2004. Pour 2003-2004, le plan d'autorisation du MESSF prévoit le développement de 19 places en milieu familial et 21 places en garderie privée. De plus, les 9 places en installation, qui étaient à l'origine comprises dans le plan d'autorisation 2002-2003, ont été octroyées. Cependant, la CRÉ constate que des besoins demeurent non comblés dans les petites municipalités en milieu rural ou pour les familles dont les horaires sont atypiques.	

Organismes responsables	<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>
Organismes partenaires			
CRÉ (anciennement CRD) MRC Municipalités des Transports	Que le CRD et les MRC, avec la collaboration du ministère des Transports et des autres partenaires dans ce dossier, recherchent des moyens alternatifs et à moindre coût en matière de transport tels que l'utilisation du transport scolaire ou adapté, les taxis collectifs, le covoiturage, les tarifs préférentiels pour la location d'une voiture, les entreprises communautaires ou coopératives d'achat de voitures.		Certaines expériences sont en cours avec le transport scolaire et le transport adapté. L'évaluation sera faite au cours des prochaines années.
CRÉ (anciennement CRD) Cité des Bâtisseurs	Que le CRD s'efforce de susciter l'intérêt de promotrices et de promoteurs de logements sociaux.		Depuis 1999, 12 logements sociaux ont été développés pour une clientèle ayant des troubles en santé psychologique et/ou physique à Baie-Comeau, et 40 pour des personnes âgées à Sept-Îles, alors que 24 logements pour personnes seules doivent être prêts à Baie-Comeau au cours de 2004.
CSST	Que la CSST s'assure que les normes concernant l'admissibilité au programme <i>Pour une maternité sans danger</i> soient correctement appliquées par son bureau régional de la Côte-Nord et qu'à cet effet, elle fasse les enquêtes et analyses nécessaires pour déterminer les causes du taux de refus et d'abandon particulièrement élevé dans la région.		Deux enquêtes ont été menées auprès de cette clientèle. Les données sont publiées dans le rapport <i>Pour une maternité sans danger, Profil du retrait préventif 2003</i> . En 2003, les demandes sont acceptées dans seulement 45,4 % des cas pour allaitement, alors que 91,4 % le sont pour grossesse. Le pourcentage d'acceptation pour allaitement marque un recul puisqu'il était de 75 % en 2001 et de 69,5 % en 2000. Quant au pourcentage d'acceptation relatif aux grossesses, il demeure constant à environ 90 %.

<i>Organismes responsables</i>	<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>			
<p>Cible d'intervention 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ susciter les conditions nécessaires à une diversification des choix d'orientation professionnelle et scolaire des femmes et des filles, et ce, dès le primaire; ➢ favoriser une plus grande accessibilité de l'ensemble des femmes de la région aux emplois non traditionnels; ➢ à l'occasion d'une réorientation professionnelle, assurer aux femmes une formation qualifiante leur permettant de participer au développement de la région par l'accès aux emplois disponibles ou en expansion ou par la création de leur entreprise. 	<p>Compte tenu de la structure économique et de l'érosion de la main-d'œuvre dans les entreprises des secteurs primaire et manufacturier de la région :</p>		
<p>Corporations des services universitaires de la Côte-Nord (secteurs est et ouest) (secteurs est et ouest) MEQ</p>	<p>Que les corporations des services universitaires de la Côte-Nord (secteurs est et ouest), avec la collaboration du ministère de l'Éducation, augmentent leurs efforts pour accroître l'offre de formation universitaire dans la région, tant en vue d'améliorer la rétention des jeunes sur le territoire que de soutenir la persistance scolaire de la population régionale, sous-scolarisée comparée à la moyenne québécoise.</p>	<p>En 2003, un nouveau protocole d'entente a été signé avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), afin d'assurer le maintien des programmes de formation en cours et ce, même si les ratios exigés ne sont pas atteints. En fait, la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord défraie les coûts pour le nombre d'inscriptions manquantes à la fin de l'année.</p> <p>Au cours de l'automne 2003, la Corporation a fait des démarches auprès du gouvernement, en concertation avec le Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRD) et le Conseil d'orientation des services universitaires du secteur est de la Côte-Nord, pour que soit augmentée la subvention du ministère de l'Éducation permettant de maintenir et de poursuivre le développement des services universitaires sur la Côte-Nord. La Corporation a également déposé un mémoire concernant le développement des services universitaires aux États généraux de la Ville de Baie-Comeau et auprès de la Commission des maximisations des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions-ressources. Elle a</p>	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
				participé à la Commission parlementaire sur l'accessibilité, la qualité et le financement des services universitaires en région pour démontrer l'importance de cet ordre d'enseignement pour le développement économique, social et culturel de la population. L'enveloppe budgétaire a doublé en 2004 et un protocole de cinq ans a été signé avec le MEQ.	
MEQ				Une demande, élaborée par le CRD, a été déposée auprès du ministre de l'Éducation en octobre 2003, en vue de la bonification des services universitaires sur la Côte-Nord afin de retenir et d'attirer les personnes intéressées par la formation universitaire.	
MEQ		Que le ministère de l'Éducation, dans le souci de mieux tenir compte de la réalité des femmes, évalue la possibilité de rendre le programme des prêts et bourses accessible aux personnes inscrites à temps partiel.		Les prêts et bourses sont maintenant accessibles aux personnes inscrites à temps partiel qui font partie de certaines catégories (chef de famille monoparentale, étudiante avec conjoint ou avec un enfant de moins de 6 ans).	
Commissions scolaires Cégeps		Considérant l'importance stratégique de l'information scolaire et professionnelle, que les commissions scolaires et les cégeps augmentent les ressources consacrées à ce chapitre et qu'ils s'assurent que l'orientation scolaire et l'offre de formation correspondent aux besoins de main-d'œuvre et aux axes de développement retenus pour la région.		La Commission scolaire de l'Estuaire a organisé une activité de très grande importance qui a mobilisé toute la communauté d'affaires et les polyvalentes dans le cadre de la démarche de l'école orientante. Il s'agissait d'un « stage d'un jour » qui visait les étudiantes et étudiants du cinquième secondaire. Elle a aussi poursuivi l'activité « Chapeau les filles » pour sensibiliser les filles aux métiers non traditionnels dans les deux centres de formation professionnelle et de formation générale de Baie-Comeau et de Forestville. Cette activité a obtenu des succès retentissants, parfois d'envergure provinciale.	

<i>Organismes responsables</i>	<i>Objet de la recommandation</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>		
MEQ	<p>Que le ministère de l'Éducation du Québec veille à la conception de mesures de sensibilisation des filles aux métiers non traditionnels dès le primaire et que les commissions scolaires et les écoles se chargent de s'en faire les promotrices.</p>	<p>Le Cégep de Baie-Comeau a maintenu le poste de conseiller en information scolaire et professionnelle malgré la baisse importante de clientèle depuis 1999.</p> <p>Une entente spécifique d'une durée de trois ans portant sur la diversification professionnelle de la main-d'œuvre féminine nord-côtère a été signée le 28 février 2003. Elle vise :</p> <p>la sensibilisation et la promotion de la diversification professionnelle des femmes,</p> <p>l'établissement du portrait nord-côtier, la mise en œuvre de moyens d'intervention appropriés et l'harmonisation des actions locales et régionales,</p> <p>l'intégration, dans des emplois traditionnellement masculins, de la main-d'œuvre féminine en offrant du soutien aux employeurs en complémentarité des services déjà offerts par les centres locaux d'emploi, le maintien en emploi traditionnellement masculin de la main-d'œuvre féminine en mettant en place un réseau d'échange et de soutien pour celles qui occupent présentement de tels emplois.</p> <p>Les partenaires sont :</p> <p>Emploi-Québec, Ministère de l'Éducation, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Forum Jeunesse Côte-Nord, Centre Emersion, Association des commission scolaires de la Côte-Nord, Cégep de Baie-Comeau, Cégep de Sept-Îles,</p>

<i>Organismes responsables</i>	<i>Objet de la recommandation</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>		Conseil régional de développement de la Côte-Nord. Actuellement, une session de formation a été élaborée afin de sensibiliser le personnel en orientation au secondaire. De plus, une trousse éducative en sciences et technologie sera produite afin d'être utilisée par le personnel enseignant du primaire dans le but d'encourager les filles et les garçons aux professions scientifiques et technologiques.
Emploi-Québec CRPMT MEQ Centre Émersion En Avant Toutes Centre de femmes de Forestville CLE	Qu'Emploi-Québec travaille de concert avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail, la direction régionale du ministère de l'Éducation et les groupes de femmes (dont le Centre Émersion, En Avant Toutes et le Centre de femmes de Forestville) à l'organisation de séances d'information destinées aux femmes adultes qui veulent intégrer le marché du travail, progresser dans leur cheminement de carrière ou se donner les outils nécessaires à la bonne marche de leur entreprise, afin qu'elles se dirigent vers des formations professionnelles qualifiantes, reconnues, transférables et adaptées aux réalités du marché du travail régional. Qu'une attention particulière soit accordée au cheminement scolaire des jeunes femmes prestataires de la sécurité du revenu. Que les CLE et les groupes communautaires actifs dans le domaine de la main-d'œuvre soient associés pour agir comme relayeurs auprès des femmes de l'information sur les perspectives d'emploi favorables et les possibilités d'emploi dans les métiers traditionnellement masculins.	Des sessions de formation ont été tenues à Forestville, Sept-Îles et Baie-Comeau. Elles se répéteront au cours des prochaines années. Cela rejoint également les objectifs visés par l'entente spécifique sur la diversification de la main-d'œuvre féminine en vigueur jusqu'en 2006.
Emploi-Québec	Compte tenu de la réalité sociale et familiale des femmes, qu'Emploi-Québec tienne compte, dans ses critères d'attribution et de répartition des programmes de formation	Cette demande est en cours d'analyse mais la réponse sera nationale et non pas régionale.

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
		professionnelle et technique, de la dispersion de la population et de la faible densité d'occupation du territoire afin que les exigences de ratio d'inscriptions à des cours ne freinent pas l'offre de programmes de formation.			
MEQ Emploi-Québec		Que, pour soutenir les femmes adultes dans leur démarche éducative, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Solidarité sociale diffusent des outils reconnus et partagés par un ensemble d'intervenants pour permettre la reconnaissance des acquis expérientiels, et non pas seulement académiques. Que les directions régionales du MEQ et d'Emploi-Québec veillent à l'adoption et à l'utilisation de ces outils permettant d'aplanir les obstacles qui compromettent l'accessibilité à l'éducation ou à l'emploi de ces femmes, et notamment des femmes autochtones.		Le Comité de suivi de l'implantation de la politique d'éducation des adultes et de la formation continue doit se doter d'un plan de travail cette année qui inclut la reconnaissance des acquis. Un comité national formé de plusieurs ministères se penche présentement sur le dossier de la reconnaissance des acquis.	
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) (anciennement MIC) CLD SADC FIEF Chambres de commerce		Que la direction régionale du MIC, les CLD et les SADC, avec la collaboration des Chambres de commerce et du FIEF, entreprennent des actions d'information et de sensibilisation auprès des institutions financières, dont les fonds d'investissements de la FTQ et de la CSN, pour cerner les causes des problèmes d'accès au financement des femmes entrepreneures et s'assurer que leurs demandes bénéficient d'un traitement comparable à celui des hommes.		Le FIEF, les CLD et d'autres partenaires régionaux ont diffusé des outils, des documents de même que les résultats des études et analyses réalisées sur le plan national concernant l'entrepreneuriat féminin. Beaucoup de préjugés perdurent.	
Investissement Québec Développement économique Canada CLD SADC Institutions financières		Qu'Investissement Québec et Développement économique Canada, en collaboration avec les CLD, les SADC et des institutions financières, suscitent l'émergence de formules alternatives en matière de financement d'entreprise telles que les cercles d'emprunt, les corporations de développement économique communautaire et le FIEF.		Le programme AFER a été mis sur pied dans les SADC de la Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan. Cela permet d'octroyer une aide de 25 000 \$ pour le salaire de la promotrice de l'entreprise et un montant pour l'aide au démarrage. Les SADC sont en lien avec le FIEF afin d'arrimer leur soutien aux femmes entrepreneures	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
CRD CLD		Que le CRD et les CLD incluent, dans les critères d'évaluation des projets qu'ils acceptent de financer, les retombées prévues en terme de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes. Qu'ils incitent leurs partenaires financiers, dont les fonds d'investissements de la FTQ et de la CSN, à en faire autant.		et d'offrir un service favorisant davantage les chances de succès de ces dernières.	La compilation de données ventilées selon le sexe concernant la création d'emplois est en voie de réalisation.
CRÉ (anciennement CRD) CLD		Que le CRD et les CLD établissent et rendent public un bilan de la part de financement accordé aux projets présentés respectivement par des promotrices et des promoteurs et des retombées de ces projets pour les femmes et pour les hommes, notamment en termes d'emplois occupés par les unes et les autres.		Des données à cet effet sont incluses dans le rapport annuel des CLD.	
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) (anciennement MIC) CRÉ (anciennement CRD) CLD		Que la direction régionale du MIC, le ministère des Régions, les CRD et les CLD reconnaissent l'expertise acquise par les groupes de femmes entrepreneures et qu'en conséquence, ils développent leur collaboration avec ceux-ci.		Une entente spécifique, s'échelonnant sur trois ans, a été signée en août 2001 avec le FIEF pour le financement de son fonctionnement et la création d'un fonds d'investissement à l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, le Ministère a collaboré avec le FIEF à l'organisation d'activités de formation pour les femmes entrepreneures. A l'échéance de l'entente spécifique, le MDERR et la CRÉ alloueront un montant d'argent pour deux ans afin que le FIEF poursuive sa mission sur le territoire.	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
Cible d'intervention 4 :					
Fournir aux femmes, et particulièrement aux jeunes filles, les moyens d'améliorer et de maintenir leur santé sexuelle, reproductive et mentale. À cet effet, s'assurer que l'information, les services et les programmes soient adaptés et accessibles sur l'ensemble du territoire.					
de développement réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRS5)	de la santé et des services sociaux auprès des jeunes, incluant évidemment celles et ceux travaillant en milieu scolaire, soient sensibilisés au problème des grossesses à l'adolescence dans la région. Qu'à cet effet, elles et ils soient habilités, non seulement à fournir aux jeunes des informations techniques sur la contraception, mais aussi à les aider à développer leur estime d'eux-mêmes dont l'impact est majeur dans la prévention de ce type de problème. Qu'elles et ils soient conscientisés à la nécessité de faire preuve de neutralité lors de leurs interventions auprès des adolescentes enceintes pour qu'elles exercent librement leur choix, mais avec tout le soutien nécessaire, quant à la suite de leur grossesse. Enfin, qu'elles et ils prévoient des moyens d'information sur la sexualité des jeunes à l'intention des parents.	Que la Régie régionale de la santé et des services sociaux s'assure que toutes les intervenantes et tous les intervenants auprès des jeunes, incluant évidemment celles et ceux travaillant en milieu scolaire, soient sensibilisés au problème des grossesses à l'adolescence dans la région. Qu'à cet effet, elles et ils soient habilités, non seulement à fournir aux jeunes des informations techniques sur la contraception, mais aussi à les aider à développer leur estime d'eux-mêmes dont l'impact est majeur dans la prévention de ce type de problème. Qu'elles et ils soient conscientisés à la nécessité de faire preuve de neutralité lors de leurs interventions auprès des adolescentes enceintes pour qu'elles exercent librement leur choix, mais avec tout le soutien nécessaire, quant à la suite de leur grossesse. Enfin, qu'elles et ils prévoient des moyens d'information sur la sexualité des jeunes à l'intention des parents.	L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux a collaboré à la mise en œuvre des orientations du document MSSS-MEQ <i>L'éducation à la sexualité</i> dans le contexte de la réforme de l'éducation. La nouvelle organisation proposée est sous forme de programme plutôt que de services et favorise un décloisonnement des pratiques professionnelles en vue d'une intervention optimale et concertée. L'éducation à la sexualité ne se limite pas seulement à la transmission du savoir mais explore également le savoir-être et le savoir-faire. Elle informe, fait réfléchir et aide à se construire.		
de développement réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRS5)	de la santé et des services sociaux auprès des jeunes, incluant évidemment celles et ceux travaillant en milieu scolaire, soient sensibilisés au problème des grossesses à l'adolescence dans la région. Qu'à cet effet, elles et ils soient habilités, non seulement à fournir aux jeunes des informations techniques sur la contraception, mais aussi à les aider à développer leur estime d'eux-mêmes dont l'impact est majeur dans la prévention de ce type de problème. Qu'elles et ils soient conscientisés à la nécessité de faire preuve de neutralité lors de leurs interventions auprès des adolescentes enceintes pour qu'elles exercent librement leur choix, mais avec tout le soutien nécessaire, quant à la suite de leur grossesse. Enfin, qu'elles et ils prévoient des moyens d'information sur la sexualité des jeunes à l'intention des parents.	Que la RRS5 s'assure que les jeunes femmes qui vivent une grossesse à l'adolescence puissent bénéficier de services psychosociaux et que la direction régionale du MEQ, avec la collaboration des commissions scolaires, développe le soutien scolaire pour favoriser la poursuite de leurs études.	Dans l'ensemble des CLSC et des centres de santé de la Côte-Nord, les jeunes femmes qui vivent une grossesse à l'adolescence peuvent compter sur des services. On note toutefois la persistance de la pénurie d'infirmières en milieu scolaire. L'Agence a débuté l'implantation sur la Côte-Nord du <i>Programme de soutien aux jeunes parents</i> (suivi pré-natal et post-natal pouvant aller jusqu'à 6 ans).		

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
Ministère de l'Éducation Commissions scolaires				Un rapport de recherche sur la grossesse à l'adolescence a été distribué aux directeurs généraux des commissions scolaires ainsi qu'aux directeurs d'écoles dispensant l'enseignement secondaire afin que le rapport et ses recommandations puissent être présentés au conseil d'établissement.	
Emploi-Québec		Qu'Emploi-Québec s'assure que les agents des CLE disposent de l'information et de la formation nécessaires pour bien renseigner les jeunes mères sur les programmes qui leur sont accessibles.		L'implantation de programmes spéciaux et adaptés à cette clientèle est en cours. Le programme <i>Ma place au soleil</i> a fourni l'occasion d'une meilleure sensibilisation du personnel des CLE sur le territoire.	
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la RRSSS consolide et améliore les services d'avortement de la région en vue d'offrir une gamme de services adéquats, accessibles sur l'ensemble du territoire, pour répondre aux divers besoins des jeunes filles et des femmes, et diminuer les retards indus et les coûts importants occasionnés par un déplacement obligé vers un grand centre à l'extérieur de la région. Qu'elle se penche sur les causes des déplacements des femmes à l'extérieur de la région pour obtenir une IVG, notamment en vue de s'assurer que les pratiques des établissements effectuant des IVG garantissent le maximum de confidentialité aux femmes qui reçoivent cette intervention.		La région a investi les sommes requises pour pouvoir offrir le service IVG jusqu'à 16 semaines. De plus, la bonification de la politique de transport facilite le déplacement de la clientèle pour recevoir les services requis. Signalons que la mise en place prochaine de réseaux de services intégrés vise à favoriser la complémentarité entre les différents services. Enfin, mentionnons que les centres de femmes qui font de la référence et, quelquefois, de l'accompagnement respectent toujours le climat de confidentialité.	
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la RRSSS et la direction régionale du MEQ, avec la collaboration de leurs réseaux, assurent une meilleure information des jeunes filles et des femmes sur les services d'avortement existants dans la région, afin de leur éviter la poursuite d'une grossesse non désirée et ses conséquences sur leur vie et celle de leur enfant.		Le service régional Info-Santé CLSC et les services d'accueil, d'évaluation et d'orientation assurent la réponse aux besoins des jeunes filles et des femmes sur les services d'avortement. Une meilleure accessibilité à la pilule du lendemain dans les pharmacies, les CLSC, aux urgences des CH permet aux adolescentes d'intervenir rapidement sans se rendre à l'IVG.	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
Ministère de l'Éducation					L'information peut être dispensée par du personnel des services complémentaires des commissions scolaires, soit les infirmières en milieu scolaire.
Agence de développement locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la RRSSS veille à ce que tous les établissements de la région qui offrent des services d'avortement ou de référence en la matière (centre hospitalier, CLSC, clinique, centre de santé, centre de femmes) poursuivent l'intégration des services de <i>planning</i> familial (contraception, infertilité, stérilisation et avortement) afin de donner aux filles et aux femmes des moyens efficaces pour qu'elles contrôlent mieux leur fécondité et qu'elles évitent ainsi la répétition de grossesses non désirées.			La mise en place de réseaux locaux de services, particulièrement dans les MRC Sept-Rivières et Manicouagan, devrait faciliter l'intégration de tous les processus. Les CLSC et les centres de santé jouent un rôle central dans le soutien apporté aux filles et aux femmes concernées. De plus, la contraception d'urgence est disponible dans l'ensemble des CLSC et des centres de santé ainsi que les pharmacies de la région.
Agence de développement locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la RRSSS supporte les centres de femmes dans leurs actions auprès des jeunes filles et des femmes qui vivent une grossesse non planifiée pour les soutenir et les conseiller peu importe qu'elles choisissent d'interrompre ou de mener à terme leur grossesse.			La collaboration se poursuit entre les centres de femmes et l'Agence.
Agence de développement locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que, dans son plan d'action pour la prévention des MTS, la Régie régionale se préoccupe de replacer les comportements de protection dont elle veut faire la promotion dans un contexte social plus large, incluant notamment les conditions de vie, l'expression de la sexualité et l'estime de soi. Qu'elle se préoccupe davantage des clientèles qui présentent l'incidence la plus élevée de MTS, soit les jeunes femmes de 15 à 24 ans et la population amérindienne. Que ce plan, qui devrait être réalisé de concert avec le réseau de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux, prévoie une meilleure			Sur le plan local, des cliniques jeunesse sont en place dans plusieurs écoles secondaires et les infirmières scolaires sont les personnes ressources pour aider à réaliser les activités prévues au programme d'éducation à la sexualité. Mais elles sont peu nombreuses et les besoins sont grands. De plus, l'organisme Action Sida Côte-Nord réalise des activités de prévention dans les milieux de vie des clientèles vulnérables. Enfin les travailleurs de rue

<i>Organismes responsables</i>	<i>Objet de la recommandation</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>	<p>éducation sexuelle, la promotion de l'utilisation des condoms, la formation des intervenantes et des intervenants de ces réseaux à la question, l'élaboration de contenu et la transmission d'information en utilisant de nouvelles approches adaptées à la réalité des jeunes et à leurs besoins, tout en assurant la diffusion d'information aux parents pour favoriser une meilleure connaissance de la sexualité des jeunes.</p>	<p>accompagnent les jeunes dans leur sexualité (prévention des grossesses, distribution de condoms, aide pour l'IVG et référence pour le dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS)).</p> <p>Une formation continue sur les ITSS a eu lieu les 25 et 26 mars 2004 pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux. À cet effet, une mise à jour des connaissances a lieu aux deux ans. La formation est axée sur l'implantation de services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS pour joindre les clientèles vulnérables là où elles se trouvent. Des liens sont faits avec les intervenantes en milieu autochtone.</p>
<p>Agence de développement locaux services de santé et services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)</p>	<p>Que le plan d'action vise aussi la diffusion d'information sur les MTS à déclaration non obligatoire en cherchant à mieux mesurer l'étendue du phénomène et en accordant une attention spéciale à des maladies qu'on a tout lieu de croire très présentes chez les jeunes femmes, tels le herpès et les condylomes.</p>	<p>Les ITSS à déclaration obligatoire, particulièrement la chlamydie, sont en augmentation sur la Côte-Nord. L'accent est donc mis sur la prévention de ces infections. En ce qui concerne les ITSS virales à déclaration non obligatoire, elles ne sont pas oubliées, quoique, comme il existe peu ou pas de dépistage et de traitement de ces infections, peu d'efforts y soient consacrés pour l'instant.</p> <p>Tout de même, une formation médicale continue à informer les médecins de la région sur le diagnostic et le traitement des infections virales.</p>
<p>Agence de développement locaux</p>	<p>Que la Régie régionale considère les statistiques sur la santé mentale des femmes comme un cri d'alarme et, en conséquence, que, de concert avec les organismes ou les</p>	<p>Une formation sur l'analyse différenciée selon les sexes, maintenant appelée approche intégrée de l'égalité, est disponible et sera offerte à des personnes formatrices</p>

<i>Organismes responsables</i>	<i>Objet de la recommandation</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i> services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSST) Groupes de femmes	groupes de femmes intéressés par la santé mentale, elle se penche sur le phénomène de la détresse psychologique chez les femmes.	dans différentes régions en 2004. Par la suite, ces dernières devront former, dans un premier temps, les gestionnaires et le personnel du réseau. L'objectif de la formation permettra de dresser une image plus claire d'une problématique donnée en décomposant, selon le sexe, des variables significatives comme l'âge, la scolarité, le revenu, le milieu familial, l'origine ethnique, la région. Également, la formation permettra d'éclairer la prise de décision et de reconnaître l'importance de la contribution des gestionnaires et des prestataires à l'amélioration des services destinés, notamment, à la clientèle féminine en santé mentale.
Agence de développement locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSST)	Que la Régie régionale encourage le développement d'approches spécifiques et alternatives ainsi que de projets novateurs concernant la santé mentale des femmes, notamment celles victimes de violence, en conformité avec la politique de santé mentale définie sur le plan national. À cet effet, qu'elle reconnaisse le caractère essentiel des interventions des groupes de femmes, notamment en raison de l'approche globale qu'ils utilisent pour aborder les problèmes, dans le maintien et l'amélioration de la santé mentale. En conséquence, que la RRSST soutienne leur action et développe des collaborations avec ces groupes.	De concert avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord, l'Agence a mis en place un Comité santé des femmes pour traiter des sujets concernant la santé et le bien-être des femmes. Depuis, trois rencontres ont eu lieu.
Agence de développement locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord	Que la Régie régionale mette tout en œuvre pour que ses programmes et ses plans d'organisation de services, dont le PROS en santé mentale, discernent les problèmes et les besoins sociosanitaires des hommes et des femmes, et parmi celles-ci, des autochtones.	Outre le PROS en santé mentale de la Côte-Nord, découlant de la politique ministérielle en santé mentale datant de 1989, aucun nouveau PROS n'a été élaboré. Par ailleurs, sur le plan régional, différentes actions ont été menées et différents services ont été déployés afin d'offrir une réponse variée aux besoins de la clientèle en

<i>Organismes responsables</i> <i>Organismes partenaires</i>	<i>Objet de la recommandation</i>	<i>Réalisations</i>
(anciennement RRSSS)		<p>santé mentale, particulièrement dans les secteurs suivants : suivi dans la communauté, intégration au travail, intervention en situation de crise, services résidentiels, services psychosociaux, réadaptation, soutien aux familles et aux proches.</p> <p>Au cours de ces interventions, des efforts ont été consacrés pour assurer la participation de personnes utilisatrices de services aux mécanismes de concertation qui soutiennent la prise de décision en matière de planification, d'organisation, de mise en œuvre et d'évaluation des orientations ministérielles de santé mentale et d'allocation des ressources financières.</p> <p>Aussi, dans chaque sous-région de la Côte-Nord, des mesures ont été prises en santé mentale pour susciter des interventions intégrées visant à accentuer la qualité, la continuité et la coordination des services en privilégiant des réseaux locaux de services</p> <p>Une enquête sur l'état de santé des hommes de la région est en cours et les principaux faits saillants ont été publiés dans le bulletin d'information sur l'état de santé de la population nord-côtière de juin 2004 . On peut y voir l'importance et la pertinence de l'analyse différenciée selon le sexe.</p> <p>Très peu a été fait pour les femmes autochtones.</p>
Cible d'intervention 5 : MSSS	<p>Diminuer le taux de mortalité par cancer du sein et améliorer la qualité de vie des femmes qui en sont atteintes.</p> <p>Que la ministre de la Santé et des Services sociaux s'assure de l'application régionale du programme de lutte contre le cancer et qu'elle prenne les moyens pour que les établissements de santé disposent des ressources matérielles nécessaires et des</p>	<p>Le bilan de l'application du programme de lutte contre le cancer indique que celui-ci n'a pas porté les fruits escomptés. D'autres moyens sont en cours d'analyse, telle l'intégration des services.</p>

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
		ressources humaines détenant les compétences requises, notamment suffisamment de spécialistes, pour effectuer une détection précoce du cancer du sein et éviter ainsi une dégradation de la santé des femmes.			
Agence de développement réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSS)		Que la Régie régionale se donne un plan d'action en lien avec le programme national de lutte contre le cancer.		Un comité a été formé et le plan d'action régional de lutte contre le cancer a été proposé au MSSS le 31 mars 2004. Par ailleurs, le plan québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) est accessible sur la Côte-Nord depuis 2002.	
Centres hospitaliers		Que les centres hospitaliers veillent à mieux informer et former leur personnel médical et infirmier sur les nouvelles technologies et expérimentations dans le traitement du cancer du sein, notamment en leur procurant les documents préparés par le Réseau d'échange et d'information québécois sur le cancer du sein (REIQCS).		Les CH sont en lien avec l'Agence et le REIQCS pour la diffusion d'information de pointe .	
Centres hospitaliers		Que les centres hospitaliers mettent en place des équipes locales (médecins, psychiatres, psychologues, travailleuses sociales, infirmières) pour informer les femmes dès l'annonce du diagnostic et les soutenir avant, pendant et après leur traitement.		L'importance d'une plus grande cohérence est reconnue et l'intégration des services devrait favoriser un meilleur soutien aux femmes atteintes de cancer. Le Centre de femmes l'Étincelle de Baie-Comeau offre en partenariat le programme <i>Belle et bien dans sa peau</i> pour les femmes en traitement de cancer.	
Agence de développement réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSS)		Que la RRSO s'assure qu'un organisme du milieu clairement identifié soit habilité à répondre aux besoins d'information sur les ressources d'hébergement à l'extérieur de la région et qu'une aide financière, incluant les frais de garde et de transport, soit accordée aux femmes qui doivent recourir à de tels services.		Dans chaque établissement (CH-CS/CLSC), il y a une personne habilitée à répondre aux demandes d'information. De plus, le personnel faisant les liens avant, pendant et après les services obtenus hors région dispose habituellement d'informations privilégiées. La politique de subvention pour le déplacement des usagers du réseau de la santé et des services sociaux de	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>
<i>Organismes partenaires</i>				
				la région a été modifiée le 30 septembre 2003 et elle inclut maintenant les procédures particulières pour certains territoires (Minganie et Basse-Côte-Nord) et pour les traitements en radio-oncologie. Finalement, il existe pour la région un programme d'aide financière au transport des malades. Toutefois, ce programme ne prévoit aucune allocation pour les frais de garde.
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la Régie régionale s'assure que les CLSC et les centres hospitaliers rendent disponibles les ressources suffisantes pour permettre aux femmes atteintes de cancer du sein de rester dans leur milieu de vie.		Tous les CLSC et les centres de santé offrent des services à domicile et la région dispose de quelques entreprises d'économie sociale dans le secteur de l'aide à la vie domestique : ces services sont disponibles à toute personne dont l'état de santé le justifie. Aussi, toute personne atteinte de cancer peut demeurer dans son milieu de vie car elle a accès aux services de maintien à domicile par l'accueil du CLSC-centre de santé ou sur référence médicale.
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la Régie régionale coordonne l'action des CLSC et des médecins afin qu'ils diffusent davantage auprès des femmes l'auto-examen mensuel des seins et qu'à cet effet, elle favorise l'élargissement des lieux d'apprentissage (milieux de travail, centres de santé, groupes de femmes et organismes communautaires) et le développement d'approches innovatrices.		Des rencontres d'information et de sensibilisation en rapport avec la prévention du cancer du sein et de l'auto-examen des seins (AES) ont eu lieu à Baie-Comeau. Deux intervenantes ont été formées à Sept-Îles pour réaliser le même genre d'activités.
Direction de la santé publique Ministère de l'Environnement		Que la Direction de la santé publique de la Régie régionale, avec la collaboration de la direction régionale du ministère de l'Environnement, entreprenne une recherche sur les facteurs environnementaux susceptibles d'expliquer l'incidence du cancer du sein chez les Nord-Côtières.		Aucun suivi régional n'a été donné à cette recommandation, l'indice de prévalence du cancer du sein étant quasi équivalent dans la région et au Québec en 1998.

<i>Organismes responsables</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>		<i>Objet de la recommandation</i>	
Direction de la santé publique	Compte tenu de l'effet protecteur de l'allaitement contre le développement du cancer du sein, que la Direction de la santé publique mesure l'étendue de cette pratique et en fasse la promotion en offrant aux femmes le support requis.	Les plus récentes statistiques relatives à l'allaitement maternel révèlent que, en 2002-2003, 62,4 % des mères allaitent à la sortie du Centre hospitalier régional de Sept-Îles et 54,4 % à leur sortie du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau. La Côte-Nord s'est par ailleurs dotée d'un plan d'action pour la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement maternel. Un comité régional en assure le suivi et plusieurs objectifs sont à ce jour réalisés ou en voie de réalisation. Une formation ayant pour but d'assurer plus de cohérence et d'efficacité des interventions dans le domaine a été entreprise auprès de l'ensemble du personnel professionnel ainsi que des proches aidantes et aidants de la région. Ce plan d'action prévoit la mobilisation de tous les partenaires concernés pour entreprendre une démarche de certification en vue d'intégrer au réseau « Amis des bébés » les établissements offrant des services d'accouchement. Cet objectif se situe toutefois dans un plan d'ensemble dont le préalable est la formation du personnel et des proches aidant-e-s.	
Cible d'intervention 6 :		Prendre tous les moyens nécessaires pour mettre fin à la violence faite aux femmes.	
Agence de développement locaux de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSS)	Que la Régie régionale s'engage à consolider et à développer les réseaux d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale pour les rendre disponibles partout sur le territoire en accordant une attention particulière à certains groupes sociaux particulièrement à risques (autochtones, handicapés) ou aux femmes des zones éloignées de la Basse-Côte-Nord et de Caniapiscau.	Le ministère de la Santé et des Services sociaux a alloué à la région une enveloppe de 134 065 \$ en 2003-2004 et de 214 595 \$ pour les années suivantes destinée aux services aux femmes victimes de violence et aux enfants exposés à cette violence. Cet ajout a donné l'occasion à la région, d'une part, de consolider le financement des centres de femmes, des maisons d'accueil et	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
					d'hébergement ou de deuxième étape et, d'autre part, de mettre en place des services de soutien auprès des enfants exposés à la violence. Pour la population demeurant dans des zones éloignées, la nouvelle politique régionale en matière de transport offre la possibilité aux victimes de violence conjugale et à leurs enfants de se déplacer sans frais vers la maison d'hébergement la plus rapprochée. Beaucoup reste à faire pour les femmes handicapées et les autochtones vivant sur le territoire.
Agence de développement réseaux locaux services de santé et services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSST)	de	Que la RRSST, en partenariat avec les conseils de bande et les groupes de femmes autochtones, se penche sur la question de la violence faite aux femmes dans ces communautés et sur les moyens de l'éliminer.	de		Une représentante des communautés autochtones siège au Comité multisectoriel régional en violence conjugale et en agression à caractère sexuel. Également, la Sûreté du Québec a identifié un policier répondant spécifiquement aux besoins des milieux autochtones. Le Forum de la population de Betsiamites de 2003 s'est penché sur le cadre de vie et la qualité de vie dans les communautés innues, ce qui marque un pas dans la bonne direction.
Agence de développement réseaux locaux services de santé et services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSST)	de	Que le RRSST s'assure que les organismes d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence disposent des ressources nécessaires pour assurer la qualité et l'accessibilité des services aux femmes en situation de violence sur l'ensemble du territoire.	de		Les enveloppes dédiées aux organismes d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence ont été augmentées. Par ailleurs, un CAVAC a été implanté dans la région grâce au soutien de l'Agence et d'un comité multisectoriel de la communauté.
Agence de développement réseaux locaux services de santé et services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSST)	de	Que le plan d'action en matière de violence conjugale de la région prévoit la réalisation d'un inventaire des ressources et qu'il s'appuie sur cet état de situation pour adopter une	de		Le Comité multisectoriel régional en violence conjugale et en agression à caractère sexuel se réunit régulièrement et se penche sur la réalisation d'un

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)	Ministère de la Sécurité publique (MSP)	approche globale, fondée sur la complémentarité des services et le renforcement des liens entre les intervenantes et les intervenants.	Que le ministère de la Sécurité publique veille à ce que le protocole et les normes nationales en matière d'intervention policière s'accompagnent d'objectifs et de moyens d'action locaux et régionaux.	inventaire de ressources et sur la nécessaire complémentarité des services.	Aucune donnée n'est disponible sur cette question.
MSP	Municipalités	Que le ministère de la Sécurité publique et les municipalités concernées s'assurent que les membres des différents corps policiers locaux et régionaux continuent d'être sensibilisés à l'approche globale, dont un des paramètres est la complémentarité des services et qu'en ce sens, ils reçoivent une formation qui leur donne les moyens d'agir et d'utiliser les ressources en matière de violence conjugale.	Que le ministère de la Sécurité publique et les municipalités concernées s'assurent que les membres des différents corps policiers locaux et régionaux continuent d'être sensibilisés à l'approche globale, dont un des paramètres est la complémentarité des services et qu'en ce sens, ils reçoivent une formation qui leur donne les moyens d'agir et d'utiliser les ressources en matière de violence conjugale.	Un haut gradé de la Sûreté du Québec siège au Comité multisectoriel régional en violence conjugale et en agression à caractère sexuel ce qui permet une meilleure complémentarité des services sur le terrain.	
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)		Que la Régie régionale reconnaisse dans le plan d'action la contribution importante et l'expertise unique apportée par les groupes de femmes en matière de violence conjugale, notamment en y intégrant l'approche globale, multisectorielle et intégrée développée par ces groupes.		Les groupes de femmes sont invités à participer à différents comités de travail ou de concertation spécifiques à la violence conjugale. À titre d'exemple, pour assurer un suivi au plan d'action régional en matière de violence conjugale, un Comité multisectoriel régional en violence et en agression à caractère sexuel a été mis en place. Des représentantes des maisons d'hébergement et des centres de femmes y participent depuis l'instauration de ce mécanisme de concertation.	
Agence de développement réseaux locaux services de santé et de services sociaux de la		Que la Régie régionale travaille de concert avec ces groupes à développer des outils d'information et de sensibilisation pour la population et des moyens de perfectionnement pour les travailleuses.		En janvier 2004, des sommes non récurrentes ont été allouées par l'Agence pour, entre autres, rendre accessibles, aux intervenantes des organismes communautaires ainsi qu'au personnel du réseau de la santé, deux formations, à savoir: <i>Antidote</i> et <i>Thérapie</i>	

<i>Organismes responsables</i>		<i>Objet de la recommandation</i>		<i>Réalisations</i>	
<i>Organismes partenaires</i>					
Côte-Nord (anciennement RRSSS)	de de de de de de	de de de de de de	de de de de de de	de de de de de de	de de de de de de
Agence de développement locaux services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (anciennement RRSSS)			Que la RRSST travaille de concert avec les groupes de femmes, y compris ceux des territoires autochtones, pour documenter la question des agressions sexuelles dans la région afin d'être en mesure de concevoir et d'adopter les mesures pertinentes pour faire face à ce problème.		<i>d'impact</i> , une initiative fort appréciée des organismes communautaires. Un plan d'action régional relatif aux abus sexuels est en élaboration. Il est rédigé en collaboration avec le Comité multisectoriel régional en violence conjugale et en agression à caractère sexuel auquel participent des représentantes du mouvement des femmes. Dans le cadre du plan d'action, les problématiques des femmes demeurant dans des territoires autochtones sont considérées spécifiquement.
MSSS			Que, lors de la sortie publique des orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux sur les agressions sexuelles, le MSSS prévoient accorder les fonds nécessaires pour que les régions régionales puissent développer les moyens d'action qui s'imposent.		Les subventions octroyées au CALACS ont été bonifiées. Le secteur est de la Côte-Nord est à analyser les besoins afin de se doter d'une ressource semblable.

CONCLUSION

Depuis les 30 dernières années, les Québécoises ont fait des gains significatifs sur le plan légal : il reste désormais à s'assurer qu'ils se traduisent dans les faits, à tous égards. Le gouvernement du Québec a accompagné les femmes dans leur quête d'autonomie, de respect de leur intégrité et d'équité de leur représentation citoyenne. Ces efforts se sont conjugués avec le précieux apport des groupes de femmes, des comités aviseurs, des tables sectorielles, des tables de concertation, tout un réseau travaillant à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Nous estimons que tous ces engagements concertés doivent être poursuivis.

Plusieurs politiques, programmes et services ont vu le jour. L'analyse des données commence à se faire de plus en plus en tenant compte du genre, les statistiques ventilées selon le sexe étant davantage disponibles dans les différents organismes et ministères. Cela permet de tracer un portrait plus juste et réaliste en indiquant la contribution des hommes et des femmes occupant le territoire, tout en faisant ressortir les écarts, les gains ou les reculs constatés dans divers segments de la vie.

Les statistiques du recensement de 2001 ne nous indiquent pas une amélioration significative de la situation sur la Côte-Nord. Entre 1991 et 2001, le déclin démographique s'est accentué, positionnant la Côte-Nord au 15^e rang parmi les 17 régions du Québec en terme de population. La région accuse en outre la deuxième plus importante baisse de population au Québec (soit -5,3 %), après la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Pendant ce temps, l'augmentation démographique du Québec était de 5 %. On remarque que les jeunes entre 20 et 30 ans quittent la région, ce qui est lourd de conséquences sur l'évolution démographique. Les personnes âgées, pour leur part, tendent aussi à laisser la Côte-Nord pour retourner dans leur région d'origine ou se rapprocher tout simplement des services. Nous ne pouvons compter sur l'immigration pour compenser les départs car une très faible proportion de personnes immigrantes, soit 0,8 %, choisit de s'établir dans la région.

En 2001, la région comptait 18 930 familles avec au moins un enfant, un recul de 8 % par rapport à 1996. La proportion de familles monoparentales est similaire à celle de l'ensemble du Québec; par contre, la proportion de ces familles a crû davantage dans la région qu'au Québec (5,1 points de pourcentage c. 2,5 points) entre les deux recensements.

En ce qui concerne l'économie, les secteurs de base sont durement touchés, que ce soit par la surtaxe imposée par les États-Unis sur le bois d'œuvre, l'appréciation élevée du dollar canadien sur les produits d'exportation, le moratoire sur les quotas de poisson de fond, le report du contrat de modernisation de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau ou la fermeture de plusieurs scieries. Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée est annoncée et les incitatifs à la formation tardent à venir, même si certaines initiatives sont déployées, telle l'entente spécifique avec le Centre Émersion, signée en 2003, pour favoriser la

diversification de la main-d'œuvre féminine. Cette démarche s'avère d'autant plus essentielle que, comme dans l'ensemble des régions du Québec, les femmes de la Côte-Nord sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (22,3 %), ainsi que dans le secteur des ventes et des services (32,8 %). Le taux de féminité le plus élevé, qui se remarque dans le secteur de la santé (81,7 %), est plus important que dans l'ensemble du Québec (77,9 %), alors que le plus faible, dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (4,4 %), est inférieur à la moyenne québécoise (7,3 %). Ces deux éléments confirment la plus importante concentration professionnelle des Nord-Côtières.

Le taux de chômage des Nord-Côtières est près de deux fois plus élevé que pour les Québécoises (13,8 % c. 7,7 %) et leurs taux d'activité et d'emploi sont significativement inférieurs à ceux des femmes de l'ensemble du Québec (54,5 % c. 57,7 % et 47 % c. 53,2 %). Par ailleurs, de 1996 à 2001, le taux d'activité des Nord-Côtières a moins augmenté que celui des Québécoises (1 point contre 3,1 points).

Certains écarts peuvent s'expliquer du fait que les femmes de la Côte-Nord sont moins scolarisées que la moyenne des Québécoises : seulement 7,2 % d'entre elles détiennent un grade universitaire, comparativement à 13,3 % des femmes du Québec, alors que 21 % ont complété moins d'une neuvième année, ce qui est le cas de 15,9 % de leurs homologues québécoises. Pourtant, les Nord-Côtières détenant un grade universitaire ont un taux d'emploi plus élevé que les Québécoises (83 % c. 78,1 %) et leur taux de chômage est légèrement inférieur (4,4 % c. 4,5 % pour les Québécoises). De façon générale, on remarque que le taux de chômage est inversement proportionnel à la scolarisation.

Tout comme en 1996, le rapport des revenus moyens d'emploi féminins et masculins est nettement moins favorable aux femmes de la Côte-Nord, qui ne gagnent que 54,9 % du revenu moyen d'emploi masculin, comparativement à 67,1 % pour les Québécoises.

Plusieurs données inquiètent quant à l'état de santé des Nord-Côtières, quoique beaucoup de travail de collaboration ait été fait par les différents partenaires du réseau de la santé et les groupes communautaires pour réduire les facteurs de risque et considérer la personne dans sa globalité en prenant en compte les divers déterminants de la santé.

Les Nord-Côtières fument davantage que l'ensemble des Québécoises (35,8 % c. 32,6 %), mais elles consomment moins d'alcool au cours d'une semaine que leurs consœurs du Québec. Elles présentent toutefois un excès de poids en proportion supérieure à l'ensemble des Québécoises (28,3 % c. 23,8 %). Bien que, pour le cancer du sein, il semble y avoir eu une diminution des cas entre les deux dernières enquêtes de santé (1992-1993 et 1997-1998), les cancers de l'estomac et du poumon ont eux augmenté pendant le même intervalle et se situent largement au-dessus de la moyenne québécoise.

Fait à noter, pour l'année 2003, les Nord-Côtières sont dans le peloton de tête pour le taux de fécondité, avec un nombre moyen de 1,6 enfant par femme. Toutefois, on remarque dans la région, pour la période 1995-1998, un moindre recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), et ce, dans tous les groupes d'âge. Le taux de césariennes observé pour 1997-1999 demeure plus élevé que pour l'ensemble du Québec (19,1 % c. 17 %), la région se classant quatrième au Québec à ce chapitre.

Concernant les ITS (infections transmises sexuellement), la chlamydie, à déclaration obligatoire, reste, sur la Côte-Nord, nettement supérieure à la moyenne du Québec (241 c. 96,7 p. 100 000).

L'indice de violence envers les femmes sur la Côte-Nord persiste à être élevé mais beaucoup d'efforts sont déployés par le réseau de la santé et des services sociaux en lien avec le réseau communautaire des femmes afin d'arrimer leurs actions pour une meilleure efficacité. Malgré tout, 204 cas de femmes victimes de violence conjugale ont été signalés aux policiers et répertoriés par le ministère de la Sécurité publique en 2001. Le CALACS est intervenu par divers moyens auprès de plus de 200 femmes victimes de violence sexuelle et les groupes de première ligne, que sont les maisons d'hébergement et les centres de femmes, ont reçu plus de 300 femmes victimes de violence avec leurs enfants. Les groupes d'intervention ont reçu des formations sur les programmes *Antidote* et *Thérapie d'impact* afin de s'outiller davantage et de bonifier leur approche auprès de la clientèle.

Enfin, le tableau sur la représentation des femmes dans les lieux décisionnels nous démontre que les femmes sont, sauf exception, encore loin de la parité dans plusieurs lieux de concertation ou de décision dont le rôle est déterminant, et notamment dans les municipalités. Les élections municipales de 2005 devraient être un moment stratégique pour accroître la présence des femmes dans ces instances décisionnelles proches des citoyens et des citoyennes et ayant un impact sur leur avenir et celui de leur famille.

Il est important de veiller à ce que la réorganisation actuelle de l'État conduise à une amélioration des conditions de vie des femmes et de leur participation à la vie publique. En ce sens, les exercices de régionalisation et de décentralisation doivent être empreints d'une plus grande reconnaissance de l'apport des femmes au devenir de leur région et le gouvernement du Québec doit s'assurer du maintien des objectifs visant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, dans toutes les sphères de la vie et dans tous les lieux de décision.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
0-14 ans	9 255	49,0	9 635	51,0	18 890	19,3
15-19 ans	3 430	49,0	3 575	51,0	7 005	7,2
20-24 ans	2 910	48,4	3 100	51,6	6 010	6,1
25-29 ans	2 845	49,7	2 880	50,3	5 725	5,9
30-34 ans	3 410	51,1	3 260	48,9	6 670	6,8
35-44 ans	8 955	49,8	9 020	50,2	17 975	18,4
45-54 ans	7 535	47,7	8 270	52,3	15 805	16,2
55-64 ans	4 850	47,7	5 320	52,3	10 170	10,4
65-69 ans	1 740	49,9	1 745	50,1	3 485	3,6
70-74 ans	1 385	51,8	1 290	48,2	2 675	2,7
75 ans et +	1 950	57,6	1 435	42,4	3 385	3,5
La Haute-Côte-Nord	6 400	49,7	6 495	50,4	12 890	100,0
0-14 ans	1 135	50,4	1 115	49,6	2 250	17,5
15-19 ans	460	52,0	425	48,0	885	6,9
20-24 ans	360	44,2	455	55,8	815	6,3
25-29 ans	345	47,6	380	52,4	725	5,6
30-34 ans	420	51,9	390	48,1	810	6,3
35-44 ans	1 160	49,7	1 175	50,3	2 335	18,1
45-54 ans	970	48,7	1 020	51,3	1 990	15,4
55-64 ans	695	47,9	755	52,1	1 450	11,2
65-69 ans	270	47,8	295	52,2	565	4,4
70-74 ans	255	53,7	220	46,3	475	3,7
75 ans et +	340	56,7	260	43,3	600	4,7
Manicouagan	16 605	49,4	17 010	50,6	33 620	100,0
0-14 ans	3 065	48,3	3 275	51,7	6 340	18,9
15-19 ans	1 205	48,6	1 275	51,4	2 480	7,4
20-24 ans	965	48,0	1 045	52,0	2 010	6,0
25-29 ans	965	51,6	905	48,4	1 870	5,6
30-34 ans	1 060	50,4	1 045	49,6	2 105	6,3
35-44 ans	3 265	50,3	3 220	49,7	6 485	19,3
45-54 ans	2 635	47,7	2 885	52,3	5 520	16,4
55-64 ans	1 685	47,7	1 845	52,3	3 530	10,5
65-69 ans	615	50,6	600	49,4	1 215	3,6
70-74 ans	485	51,9	450	48,1	935	2,8
75 ans et +	660	58,1	475	41,9	1 135	3,4

Sept-Rivières	17 190	49,4	17 575	50,6	34 760	100,0
0-14 ans	3 225	48,4	3 435	51,6	6 660	19,2
15-19 ans	1 175	49,6	1 200	50,6	2 370	6,8
20-24 ans	1 085	48,8	1 130	50,8	2 225	6,4
25-29 ans	1 025	49,2	1 060	50,8	2 085	6,0
30-34 ans	1 285	54,9	1 230	52,6	2 340	6,7
35-44 ans	3 100	49,8	3 120	50,2	6 220	17,9
45-54 ans	2 740	48,2	2 945	51,8	5 680	16,3
55-64 ans	1 880	48,9	1 980	51,5	3 845	11,1
65-69 ans	600	47,6	645	51,2	1 260	3,6
70-74 ans	455	51,7	425	48,3	880	2,5
75 ans et +	610	58,9	410	39,6	1 035	3,0
Caniapiscau	1 945	46,9	2 200	53,1	4 145	100,0
0-14 ans	510	50,5	500	49,5	1 010	24,4
15-19 ans	140	43,1	175	53,8	325	7,8
20-24 ans	130	49,1	145	54,7	265	6,4
25-29 ans	115	46,0	130	52,0	250	6,0
30-34 ans	160	52,5	150	49,2	305	7,4
35-44 ans	405	50,3	400	49,7	805	19,4
45-54 ans	320	40,5	465	58,9	790	19,1
55-64 ans	125	37,9	190	57,6	330	8,0
65-69 ans	15	42,9	20	57,1	35	0,8
70-74 ans	10	100,0	5	50,0	10	0,2
75 ans et +	5	20,0	15	60,0	25	0,6
Minganie	3 345	49,7	3 345	49,7	6 725	100,0
0-14 ans	690	51,3	655	48,7	1 345	20,0
15-19 ans	230	43,8	295	56,2	525	7,8
20-24 ans	220	54,3	195	48,1	405	6,0
25-29 ans	185	48,7	175	46,1	380	5,7
30-34 ans	215	50,6	225	52,9	425	6,3
35-44 ans	585	49,0	605	50,6	1 195	17,8
45-54 ans	525	47,7	575	52,3	1 100	16,4
55-64 ans	270	50,5	285	53,3	535	8,0
65-69 ans	135	55,1	90	36,7	245	3,6
70-74 ans	120	54,5	110	50,0	220	3,3
75 ans et +	185	50,7	140	38,4	365	5,4
Basse-Côte-Nord	2 750	49,0	2 865	51,1	5 610	100,0
0-14 ans	605	47,8	650	51,4	1 265	22,5
15-19 ans	215	51,8	220	53,0	415	7,4
20-24 ans	150	50,0	140	46,7	300	5,3
25-29 ans	205	48,2	165	38,8	425	7,6
30-34 ans	255	52,0	225	45,9	490	8,7
35-44 ans	450	47,4	505	53,2	950	16,9
45-54 ans	345	48,3	370	51,7	715	12,7
55-64 ans	190	41,8	255	56,0	455	8,1
65-69 ans	90	51,4	85	48,6	175	3,1
70-74 ans	70	46,7	90	60,0	150	2,7
75 ans et +	145	55,8	115	44,2	260	4,6

Note: Les taux de féminité ne sont présentés qu'à titre d'indication. En effet, en raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Côte-Nord	370	405	775	47,7	0,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	18 930	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	13 885	73,3	932 225	73,5
1 enfant	6 150	44,3	377 290	40,5
2 enfants	5 785	41,7	393 080	42,2
3 enfants ou plus	1 950	14,0	161 850	17,4
Familles monoparentales	5 040	26,6	335 595	26,5
Chef féminin	3 845	76,3	267 570	79,7
1 enfant	2 330	60,6	167 550	62,6
2 enfants	1 115	29,0	75 930	28,4
3 enfants ou plus	395	10,3	24 085	9,0
Chef masculin	1 195	23,7	68 025	20,3
1 enfant	860	72,0	45 780	67,3
2 enfants	255	21,3	17 705	26,0
3 enfants ou plus	85	7,1	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU A — Estimation du nombre de personnes selon la présence d'une incapacité, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2003

Groupe d'âge	Population totale selon le sexe et l'âge		
	Hommes	Femmes	Sexes réunis
0 à 14 ans	9 300	9 025	18 325
15 à 64 ans	37 725	35 050	72 775
65 ans et plus	4 725	5 250	9 975
Total	51 750	49 325	101 075

Groupe d'âge	Population AVEC INCAPACITÉ selon le sexe et l'âge		
	Hommes	Femmes	Sexes réunis
0 à 14 ans	1 000	600	1 600
15 à 64 ans	4 450	3 850	8 300
65 ans et plus	2 825	2 775	5 600
Total	8 275	7 225	15 500
%	53,30	46,60	15,30

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Estimations et projections de population, avril 2002.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Côte-Nord	54,5	47,0	13,8	69,4	57,5	17,2
15-19 ans	30,9	23,0	25,9	30,9	21,1	32,3
20-29 ans	70,4	57,1	18,8	80,2	62,0	22,8
30-44 ans	75,8	66,7	12,1	90,6	77,1	14,9
45 ans et +	38,4	34,2	11,1	59,3	50,0	15,6
La Haute-Côte-Nord	48,6	39,0	19,4	63,0	45,8	27,2
15-19 ans	19,0	12,7	33,3	29,9	20,6	34,5
20-29 ans	68,8	58,2	16,5	76,4	50,3	34,1
30-44 ans	69,7	57,7	17,6	81,8	63,1	22,6
45 ans et +	34,4	26,7	22,3	53,0	38,1	27,2
Manicouagan	54,0	48,1	11,0	69,2	60,1	13,2
15-19 ans	36,3	27,0	25,6	33,5	20,0	39,0
20-29 ans	68,8	56,6	17,3	80,6	65,9	18,7
30-44 ans	74,9	69,7	7,1	92,2	83,6	9,4
45 ans et +	37,5	33,8	9,5	57,4	50,3	12,4
Sept-Rivières	55,6	48,8	12,5	71,6	61,5	14,3
15-19 ans	33,5	26,5	26,8	31,1	23,4	26,1
20-29 ans	73,4	61,1	15,8	83,5	68,3	19,8
30-44 ans	76,8	67,2	12,5	92,7	80,7	13,3
45 ans et +	39,0	35,9	7,3	60,2	53,3	11,6
Caniapiscau	58,0	49,3	15,1	81,4	74,3	8,4
15-19 ans	10,0	13,3	--	18,9	18,9	--
20-29 ans	71,4	40,5	20,0	82,1	66,1	21,7
30-44 ans	70,2	62,8	9,4	90,5	83,8	8,4
45 ans et +	51,1	50,0	4,3	88,7	86,6	4,0
Minganie	57,9	49,3	14,1	69,1	53,0	23,6
15-19 ans	23,9	30,4	--	40,7	27,1	25,0
20-29 ans	63,6	45,5	23,2	77,1	50,0	22,2
30-44 ans	84,8	71,5	18,7	89,6	71,2	21,2
45 ans et +	43,3	40,8	10,7	63,6	47,0	27,3
Basse-Côte-Nord	55,1	40,6	26,3	64,2	40,9	37,1
15-19 ans	13,8	--	75,0	34,1	22,7	26,7
20-29 ans	60,3	47,6	34,2	81,3	40,6	44,2
30-44 ans	78,5	54,2	29,8	88,0	62,0	28,0
45 ans et +	39,7	15,4	51,3	51,4	31,1	31,9

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec								
15-19 ans	26,7	--	--	34,8	29,3	--	28,3	37,2
20-29 ans	57,6	54,4	55,1	67,7	62,5	57,9	65,9	63,0
30-44 ans	56,5	56,2	67,7	75,5	76,8	78,0	76,4	78,3
45 ans et +	31,9	34,4	33,5	37,8	54,1	44,2	54,3	51,1

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Côte-Nord	15 710	71,2	6 370	28,8	25 670	89,4	3 055	10,6

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Côte-Nord, 2001

	Côte-Nord				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	21 045	100,0	27 305	100,0	43,5	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	1 150	5,5	2 025	7,4	36,2	32,8
Affaires, finance et administration	4 685	22,3	1 345	4,9	77,7	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	425	2,0	385	1,4	52,5	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	3 770	17,9	810	3,0	82,3	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	500	2,4	145	0,5	77,5	64,1
Sciences naturelles et appliquées	505	2,4	1 945	7,1	20,6	21,9
Santé	1 965	9,3	440	1,6	81,7	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	180	0,9	160	0,6	52,9	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	790	3,8	75	0,3	91,3	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	475	2,3	85	0,3	84,8	78,3
Personnel de soutien des services de santé	520	2,5	125	0,5	80,6	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	2 980	14,2	1 100	4,0	73,0	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	475	2,3	360	1,3	56,9	54,7
Personnel enseignant	1 455	6,9	540	2,0	72,9	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	1 045	5,0	200	0,7	83,9	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	525	2,5	320	1,2	62,1	53,1
Vente et services	6 905	32,8	4 375	16,0	61,2	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	170	0,8	120	0,4	58,6	49,8
Personnel de la vente et des services	4 230	20,1	2 810	10,3	60,1	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	1 645	7,8	715	2,6	69,7	62,3
Personnel des services de protection	210	1,0	645	2,4	24,6	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	640	3,0	80	0,3	88,9	90,4
Métiers, transports et machinerie	440	2,1	9 530	34,9	4,4	7,3
Primaire	310	1,5	1 945	7,1	13,7	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	70	0,3	100	0,4	41,2	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	155	0,7	1 520	5,6	9,3	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	90	0,4	320	1,2	22,0	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	775	3,7	3 530	12,9	18,0	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	805	3,8	715	2,6	53,0	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Côte-Nord	1,2	1,2	4,2	4,0	2,3	2,1	3,5	3,8
La Haute-Côte-Nord	1,8	2,1	5,1	4,9	1,8	2,3	5,5	5,5
Manicouagan	1,5	0,9	4,4	4,1	2,8	1,3	3,6	2,9
Sept-Rivières	1,0	1,5	4,4	3,6	2,5	2,8	3,0	4,0
Caniapiscau	-	1,1	3,0	2,9	0,7	0,7	1,5	-
Minganie	1,3	-	1,6	4,0	2,7	2,2	1,9	3,1
Basse-Côte-Nord	-	0,8	2,5	5,5	1,4	2,5	5,7	8,7

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post-secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Côte-Nord					
Femmes	21,0	38,1	33,8	7,2	100,0
15-19 ans	8,9	63,7	27,6	-	100,0
20-29 ans	7,0	26,9	55,1	11,0	100,0
30-44 ans	10,4	37,6	41,5	10,3	100,0
45-54 ans	15,6	44,5	32,6	7,3	100,0
55-64 ans	37,9	37,1	19,7	5,1	100,0
65 ans et +	65,2	24,7	8,6	1,4	100,0
Hommes	20,1	36,2	37,1	6,7	100,0
15-19 ans	13,2	67,6	18,5	-	100,0
20-29 ans	10,3	30,5	53,5	5,6	100,0
30-44 ans	9,4	34,1	47,1	9,6	100,0
45-54 ans	13,5	38,4	40,0	8,2	100,0
55-64 ans	36,5	34,4	23,6	5,5	100,0
65 ans et +	61,7	21,6	12,4	3,8	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

- : Valeur zéro.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Côte-Nord	54,5	47,0	13,8	69,4	57,5	17,2
Moins d'une 9^e année	21,4	14,8	30,3	38,6	26,2	32,4
15-19 ans	16,4	6,6	80,0	20,2	9,6	47,4
20-29 ans	41,5	24,4	41,2	65,3	36,4	39,0
30-44 ans	49,6	32,8	33,9	69,7	44,3	35,2
45 ans et +	14,6	11,0	24,7	31,5	22,6	28,9
9^e à 13^e année	49,3	41,2	16,6	68,3	54,6	20,1
15-19 ans	24,3	18,8	22,6	29,0	20,8	29,5
20-29 ans	58,7	43,2	24,9	78,6	57,1	29,1
30-44 ans	68,6	57,1	16,1	89,4	72,5	19,3
45 ans et +	42,3	36,7	12,0	66,0	55,0	16,5
Études postsecondaires partielles	74,1	65,8	11,0	83,5	72,3	13,6
15-19 ans	52,4	39,2	25,3	44,3	31,3	32,8
20-29 ans	75,5	63,0	17,8	83,4	67,6	18,8
30-44 ans	85,0	78,3	9,0	93,9	83,4	11,2
45 ans et +	62,8	58,4	6,5	77,8	68,5	11,9
Grade universitaire	86,8	83,0	4,4	89,1	85,7	4,5
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	95,3	85,3	11,4	92,2	87,5	10,2
30-44 ans	91,7	88,9	2,6	95,7	92,3	2,7
45 ans et +	75,7	72,8	4,6	81,4	78,3	3,3
La Haute-Côte-Nord	48,6	39,0	19,6	63,0	45,8	27,2
Moins d'une 9^e année	18,0	13,7	22,0	39,0	20,3	47,9
15-19 ans	60,0	40,0	66,7	40,0	--	--
20-29 ans	75,0	50,0	--	81,8	18,2	55,6
30-44 ans	48,6	37,8	22,2	58,6	24,1	52,9
45 ans et +	12,0	9,4	21,4	34,7	19,3	44,3

9^e à 13^e année	46,7	35,6	24,4	61,9	44,7	27,8
15-19 ans	13,2	11,3	28,6	27,3	20,8	23,8
20-29 ans	56,0	40,0	21,4	71,7	45,3	42,1
30-44 ans	60,4	46,5	21,8	78,3	55,8	28,7
45 ans et +	44,0	31,3	27,4	60,4	47,7	22,2
Études postsecondaires partielles	72,6	59,6	17,0	76,9	60,6	21,6
15-19 ans	28,6	14,3	66,7	46,2	38,5	50,0
20-29 ans	76,3	64,5	12,1	76,8	51,6	28,8
30-44 ans	80,4	70,6	19,5	86,2	72,5	17,6
45 ans et +	67,4	57,9	14,1	72,2	57,4	21,8
Grade universitaire	87,7	80,7	8,0	83,6	72,7	13,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	84,6	84,6	--	100,0*	112,5*	--
30-44 ans	93,1	89,7	7,4	95,0	90,0	10,5
45 ans et +	76,5	52,9	30,8	76,0	56,0	21,1

Manicouagan	54,0	48,1	11,0	69,2	60,1	13,1
Moins d'une 9^e année	14,8	11,2	24,2	34,0	25,4	25,3
15-19 ans	--	--	--	25,0	14,3	42,9
20-29 ans	33,3	29,2	25,0	62,2	45,9	21,7
30-44 ans	31,8	27,3	14,3	67,2	42,6	34,1
45 ans et +	10,6	7,7	32,4	26,2	20,8	20,7
9^e à 13^e année	46,2	40,5	12,7	64,7	55,1	15,0
15-19 ans	30,8	22,1	28,3	27,7	15,8	42,9
20-29 ans	48,5	38,6	20,4	77,8	61,1	23,8
30-44 ans	65,4	59,6	8,3	91,9	82,4	10,3
45 ans et +	38,7	34,5	9,7	58,8	51,9	11,5
Études postsecondaires partielles	73,7	66,1	10,1	85,8	75,6	12,0
15-19 ans	55,2	43,3	18,9	63,2	44,7	25,0
20-29 ans	76,1	62,6	20,1	85,0	69,6	17,0
30-44 ans	86,1	79,9	7,5	95,9	89,1	6,3
45 ans et +	59,0	53,7	7,3	78,1	67,2	13,0
Grade universitaire	83,9	80,5	4,7	88,8	87,3	2,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,0	76,0	13,6	85,0	80,0	--
30-44 ans	90,7	88,4	2,6	95,4	92,0	2,4
45 ans et +	75,4	75,4	--	84,4	84,4	--

Sept-Rivières	55,6	48,8	12,5	71,6	61,5	14,3
Moins d'une 9^e année	21,7	14,9	33,9	38,5	27,7	27,5
15-19 ans	20,0	0,0	40,0	11,4	5,7	100,0*
20-29 ans	33,3	18,5	111,1*	78,4	32,4	48,3
30-44 ans	52,1	30,9	38,8	80,3	54,9	28,1
45 ans et +	14,1	10,1	25,0	29,6	24,5	19,1
9^e à 13^e année	49,1	41,1	16,7	71,6	59,5	17,4
15-19 ans	20,7	17,1	13,8	31,4	27,0	18,6
20-29 ans	68,6	48,0	25,7	83,2	65,6	19,2
30-44 ans	70,9	56,9	19,8	91,7	76,6	18,1
45 ans et +	39,9	36,4	7,8	67,9	58,1	14,0
Études postsecondaires partielles	74,5	68,1	8,2	83,5	73,9	11,4
15-19 ans	58,8	43,8	23,4	45,1	23,5	26,1
20-29 ans	71,6	63,8	15,2	84,6	72,2	10,9
30-44 ans	84,1	79,2	6,6	96,0	82,6	11,5
45 ans et +	39,9	36,4	7,8	76,3	70,3	7,9
Grade universitaire	86,5	84,6	2,8	91,9	89,9	2,7
15-19 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20-29 ans	98,0	92,2	8,0	100,0*	80,0	16,0

30-44 ans	86,2	90,4	0,0	97,8	94,6	2,2
45 ans et +	71,0	68,1	4,1	86,1	82,3	0,0
Caniapiscau	58,9	49,3	15,1	81,4	74,3	8,4
Moins d'une 9^e année	31,9	25,5	26,7	61,4	54,5	14,8
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	50,0	--	--	42,9	28,6	--
30-44 ans	72,7	18,2	--	125,0*	125,0*	--
45 ans et +	32,1	32,1	22,2	57,1	53,6	--
9^e à 13^e année	50,0	43,0	12,3	78,0	69,9	8,3
15-19 ans	10,5	10,5	100,0*	30,8	34,6	25,0
20-29 ans	30,0	20,0	--	81,8	81,8	44,4
30-44 ans	68,1	59,6	9,4	81,8	81,8	14,8
45 ans et +	47,4	44,7	11,1	89,3	87,5	10,0
Études postsecondaires partielles	66,0	55,3	19,1	92,3	82,1	5,6
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	54,8	38,7	41,2	91,2	67,6	16,1
30-44 ans	82,2	62,2	5,4	82,3	85,5	11,8
45 ans et +	55,2	55,2	-	93,0	91,2	3,8
Grade universitaire	104,5*	95,5	8,7	107,1*	92,9	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	--	--	100,0*	50,0	--
30-44 ans	115,8*	68,4	9,1	150,0*	200,0*	--
45 ans et +	100,0*	100,0*	--	100,0*	100,0*	--
Minganie	57,9	49,3	14,1	69,1	53,0	23,6
Moins d'une 9^e année	29,9	23,1	25,0	48,6	33,3	30,0
15-19 ans	--	--	--	--	80,0	--
20-29 ans	18,2	18,2	--	66,7	66,7	--
30-44 ans	80,8	38,5	57,1	65,5	41,4	31,6
45 ans et +	22,0	22,0	18,2	45,1	23,5	43,5
9^e à 13^e année	61,2	52,7	13,9	75,6	57,1	22,6
15-19 ans	31,0	31,0	22,2	38,1	31,0	25,0
20-29 ans	42,4	54,5	28,6	92,0	60,0	8,7
30-44 ans	98,0	96,0	16,3	82,8	65,6	30,2
45 ans et +	51,9	50,6	14,6	81,6	61,8	24,2
Études postsecondaires partielles	76,9	66,7	10,0	77,3	61,0	20,2
15-19 ans	16,7	33,3	--	21,4	35,7	66,7
20-29 ans	55,1	40,8	37,0	81,3	50,0	34,6
30-44 ans	82,8	73,4	3,8	78,4	66,7	30,0
45 ans et +	84,6	55,8	--	64,7	54,9	24,2
Grade universitaire	83,8	75,7	--	72,2	77,8	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	40,0	80,0	--	50,0	50,0	--
30-44 ans	90,5	71,4	--	82,4	105,9*	--
45 ans et +	36,4	36,4	--	63,6	63,6	--
Basse-Côte-Nord	55,1	40,6	26,3	64,2	40,9	37,1
Moins d'une 9^e année	31,7	15,4	51,3	39,9	23,4	41,3
15-19 ans	--	--	--	22,2	--	100,0*
20-29 ans	50,0	25,0	100,0*	2,2	--	50,0
30-44 ans	69,6	8,7	56,3	85,3	41,2	37,9
45 ans et +	23,5	16,5	30,0	28,0	17,2	46,2
9^e à 13^e année	59,8	41,8	26,0	70,5	35,9	49,1
15-19 ans	11,1	11,1	--	8,0	16,0	100,0*
20-29 ans	55,6	22,2	40,0	74,1	7,4	55,0
30-44 ans	69,1	49,1	39,5	100,0*	63,8	34,0

45 ans et +	61,1	61,1	9,1	67,9	37,7	50,0
Études postsecondaires partielles	66,7	64,9	28,9	83,8	62,6	22,9
15-19 ans	100,0*	--	--	33,3	22,2	66,7
20-29 ans	105,6*	72,2	31,6	84,2	52,6	50,0
30-44 ans	82,4	94,1	35,7	95,7	85,1	13,3
45 ans et +	55,6	55,6	--	68,2	50,0	26,7
Grade universitaire	95,8	116,7*	--	83,3	83,3	10,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	88,9	--	133,3*	83,3	25,0
30-44 ans	115,4*	107,7*	--	120,0*	80,0	--
45 ans et +	100,0*	100,0*	--	57,1	42,9	--

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Côte-Nord	20 555	37 461	54,9
La Haute-Côte-Nord	16 864	27 122	62,2
Manicouagan	19 964	40 122	49,8
Sept-Rivières	19 641	37 198	52,8
Caniapiscau	22 100	56 621	39,0
Minganie	19 421	28 971	67,0
Basse-Côte-Nord	18 543	21 957	84,5

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	4 080	10,6	212 220	7,1
Moins de 9 999	12 645	32,8	832 815	27,8
10 000 à 19 999	9 900	25,6	797 565	26,6
20 000 à 34 999	6 790	17,6	655 480	21,8
35 000 à 59 999	4 180	10,8	396 510	13,2
60 000 et +	1 010	2,6	106 325	3,5
Revenu moyen	18 590 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	1 980	5,0	113 880	4,0
Moins de 9 999	7 135	18,1	516 025	18,2
10 000 à 19 999	5 985	15,2	513 380	18,1
20 000 à 34 999	7 810	19,9	684 550	24,2
35 000 à 59 999	9 615	24,5	667 065	23,6
60 000 et +	6 795	17,3	336 545	11,9
Revenu moyen	34 833 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU B — Taux de victimisation des femmes victimes de violence conjugale
selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions Côte-Nord, 2001**

Catégorie d'infractions	Taux de victimisation par 100 000 femmes								
	Groupe d'âge								
	12-17	18-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 +	12 +
Meurtre ou tentative	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agression sexuelle	103,0	0,0	32,6	25,3	11,8	0,0	0,0	0,0	19,2
Voies de fait	103,0	655,5	619,9	544,2	200,1	78,5	26,7	0,0	290,3
Enlèvement ou séquestration	0,0	0,0	97,9	12,7	11,8	0,0	0,0	0,0	12,0
Harcèlement criminel	51,5	122,9	65,3	88,6	47,1	15,7	26,7	0,0	55,2
Menaces	51,5	143,4	261,0	227,8	117,7	31,4	0,0	0,0	112,8
Total	309,0	921,8	1 076,7	898,6	388,5	125,6	53,4	0,0	489,5

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, extraites le 1er mars 2002.

TABLEAU C — Femmes victimes d'agression par catégorie d'âge, qui ont fait appel aux services du CALACS région Côte-Nord, 2002-2003

Rencontres individuelles (femmes qui font appel au service)							
	0-11 ans	12-17 ans	18-23 ans	24-29 ans	30-46 ans	46 ans et +	Non divulgué
Lors de l'agression	30%	30%	6%	20%	10%	-	4%
En 2002-2003	-	6%	6%	24%	47%	13%	4%

Note : 30 femmes agressées ont fait appel au service : 28 nouvelles demandes et 2 anciennes demandes

- : Valeur 0.

Types d'agression à caractère sexuel :

Type d'agression	%
Agression sexuelle	30
Abus sexuel dans l'enfance	27
Inceste	23
Viol collectif	10
Harcèlement sexuel	6
Appels obscènes	4

TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2003

	Côte-Nord			Québec	
	Femmes	Total	Total	Femmes	
	Nombre			%	
Assemblée Nationale du Québec (députés)	1	1	2	50,0	30,0
Conférence administrative régionale (CAR)	10	28	38	26,3	29,0
Mairesse - Maires (MAMM)	2	29	31	6,5	11,0
Conseillères - Conseillers (MAMM)	53	135	188	28,2	24,0
Secrétaires-trésoriers (MAMM)	21	12	33	63,6	
Commission scolaire de l'Estuaire	13	6	19	68,4	
Commission scolaire du Fer	5	12	17	29,4	53,0
Commission scolaire Moyenne C-N	5	6	11	45,5	
Cégep de Baie-Comeau	5	13	18	27,8	36,0
Cégep de Sept-Îles	2	16	18	11,1	
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)	6	6	12	50,0	46,0
Établissement : CLSC Manicouagan	9	6	15	60,0	
Établissement : CLSC Sept-Rivières	6	8	14	42,9	
Établissement : Centre protection et réadapt.	8	6	14	57,1	
Établissement : Centre hospitalier B.-C.	4	10	14	28,6	
Établissement : Centre hospitalier S.-Î.	5	10	15	33,3	44,0
Établissement : Centre santé Minganie	7	9	16	43,8	
Établissement : Centre santé Basse-C.N.	8	7	15	53,3	
Établissement : Centre santé Hématite	9	5	14	64,3	
Établissement : Centre santé N-Côtiens	9	7	16	56,3	
Conseil régional de développement Côte-Nord	13	43	56	23,2	29,0
CLE - Partenaires / CRPMT*	5	11	16	31,3	42,0
CLD Basse-Côte-Nord	2	16	18	11,1	
CLD Caniapiscau	10	6	16	62,5	
CLD Manicouagan	4	11	15	26,7	27,0
CLD Minganie	3	14	17	17,6	
CLD Haute-Côte-Nord	4	10	14	28,6	
CLD Sept-Rivières	4	18	22	18,2	
SADC Haute-Côte-Nord	8	3	11	72,7	
SADC Manicouagan	6	8	14	42,9	
SADC Sept-Rivières	6	5	11	54,5	
Chambre de commerce de B-C	6	11	17	35,3	
Chambre de commerce de S-Î	2	13	15	13,3	
ATR - Manicouagan	4	10	14	28,6	33,0
ATR - Duplessis	2	9	11	18,2	
Centre Jeunesse Haute-Côte-Nord	2	5	7	28,6	
Conseil régional de la culture (CRC)	7	7	14	50,0	45,0
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	6	5	11	54,5	27,0
Conseil régional de l'environnement (CRE)	5	9	14	35,7	30,0
Forum Jeunesse	9	6	15	60,0	53,0

* CRPMT : Conseil régional des partenaires du marché du travail

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de la Côte-Nord, Conseil du statut de la femme, mise à jour 29 février 2004.

BIBLIOGRAPHIE

CALACS CÔTE-NORD. *Rapport annuel 2002-2003*, 2003.

CENTRE ÉMERSION MANICOUAGAN. *Rapport d'activités 2002-2003*, 18 p.

CENTRE ÉMERSION. *Plan de diversification de la main-d'œuvre féminine*, 2003.

CETECH-Centre d'étude sur l'emploi et la technologie. *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec, Portrait dynamique du marché du travail*, 2004, 260 p.

CONSEIL DE BANDE DE BETSIAMITES. *Rapport du Forum de la population de Betsiamites sur la santé et le mieux-être*, septembre 2003.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Commentaires sur le projet de loi n° 34, Loi sur le ministère du Développement économique et régional*, avis, décembre 2003.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional sur la Côte-Nord*, avis, collection Femmes et développement régional, Québec, 1999, adresse Web : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

CONSEIL REGIONAL DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-NORD. *Rapports annuels 2002-2003, 2003-2004*

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Canada. *Bulletin sur le marché du travail, région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec*, novembre 2003.

EMPLOI-QUÉBEC CÔTE-NORD. *Bulletin régional sur le marché du travail de la Côte-Nord*, quatrième trimestre 2003 et premier trimestre 2004, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail.

EMPLOI-QUÉBEC CÔTE-NORD. *Le marché du travail dans la région de la Côte-Nord, Perspectives professionnelles 2002-2006*, septembre 2003.

EMPLOI-QUÉBEC CÔTE-NORD. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*, 2003, adresse Web : <http://www.emploiquebec.net/region/cote-nord/publication>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS. *Guide de la relève municipale, Région de la Côte-Nord*, Montréal, 2003, adresse Web : <http://www.fqm.ca>

FIEF. *Rapport annuel 2003*, présenté à l'AGA de juin 2003.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bulletin Données sociodémographiques en bref*, volume 8, numéro 1, octobre 2003.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : <http://www.inspq.qc.ca>

MAISON DES FEMMES DE BAIE-COMEAU. *Rapport d'activités 2003*.

MAISON L'AMIE D'ELLE DE FORESTVILLE. *Rapport annuel 2003*.

MAISON LE COIN DES FEMMES DE SEPT-ÎLES INC. *Rapport d'activités 2002-2003*, 23 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques sur la criminalité au Québec en 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Portrait statistique régional, Évaluation de l'intégration sociale des personnes handicapées, Région de la Côte-Nord*, 2003, 128 p.

RRSSS CÔTE-NORD. *Avis de naissance : Profil de la clientèle 1999-2002*, Direction de la santé publique, [Albert Sévigny], octobre 2003.

RRSSS CÔTE-NORD. *Rapport annuel 2002-2003*, 110 p.

RRSSS CÔTE-NORD. *Rapport de l'enquête Santé Côte-Nord 2000*, [Michel DesRoches et collaborateurs], Baie-Comeau, 2001.

RRSSS CÔTE-NORD. *Rapport : Pour une maternité sans danger : Profil du retrait préventif 2003*, avril 2004, 20 p.

SERVICE D' ACTIONS ENTREPRENEURIALES. *Rapport annuel 2003*, 65 p.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2001*, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLE RÉGIONALE INTERSECTORIELLE SUR LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE. *Plan d'action intitulé : Une action concertée et cohérente : Au-delà des débats idéologiques*, 2003.